

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
**Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme**

**epau**

**Laboratoire Architecture et Environnement**



Mémoire  
Pour l'obtention du diplôme de  
**MASTER EN ARCHITECTURE**  
**Option: Architecture et Environnement**

**Thème**

La perception d'Oued El Harrach dans le paysage Algérois

**Présenté et soutenu par**  
DAOUDI Sara

**Mémoire dirigé par :**  
Mme. ADLI-CHEBAIKI

**Jury :**

Président de jury : Mme. N. DRIOUECHE-DJAALALI

Examineur : Mme. M. BENCHAABANE

Examineur : Mme. R. ZEKAGH

Mars 2013

## Remerciements :

---

Je tiens dans un premier temps à remercier Dieu le tout puissant qui m'a guidé pour en arriver jusque-là et m'a donné la force et la constance d'accomplir ce modeste travail.

Je désire aussi remercier ma mère, pour avoir eu confiance en moi et m'avoir nanti tout les moyens nécessaires à ma réussite pendant tout le long chemin que j'ai tracé dans mes études.

J'aimerais adresser un remerciement particulier à mon encadreur M<sup>me</sup> ADLI-CHEBAIKI Leila, pour sa patience, sa disponibilité et surtout pour ses judicieux conseils, qui ont contribué à nourrir ma réflexion.

J'exprime ma gratitude au Professeur et chef de l'axe qualité environnementale et paysage M<sup>me</sup> CHABBI-CHEMROUK Naïma, toujours présente à notre écoute.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers toute l'équipe du laboratoire LAE, en particulier Aziz, toujours présent pour notre confort et réconfort.

Je désire partager mes émotions avec mes amis et collègues qui m'ont épaulé et offert leur support moral et intellectuel tout au long de ma recherche.

Mes dernières pensées iront vers mon père qui, grâce à lui j'ai pu construire ma philosophie dans la vie, qui m'a permis d'affronter toutes les barrières et les obstacles que j'ai rencontrés.

## Dédicace :

---

Je dédie ce mémoire à :

### A ma très chère mère **Nadjia**

Affable, honorable, aimable : Ta prière et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours pour mener merveilleusement mes études.

Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites pour tous les sacrifices que tu n'as cessé de me donner depuis ma naissance à l'âge adulte.

Tu as fait plus qu'une mère puisse faire pour ses enfants. Je te dédie ce travail en témoignage de mon profond amour. Puisse Dieu, le tout puissant, te préserver et t'accorder santé, longue vie et bonheur à mes côtés.

### A la mémoire de mon Père **Amor**

Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours eu pour toi papa.

Rien au monde ne vaut les efforts fournis jour et nuit pour mon éducation et mon bien être. Ce travail est le fruit de tes sacrifices que tu as consentis pour mon éducation et ma formation.

### A mon adorable petite sœur **Romaïssa**

Ma chère petite sœur présente dans tous mes moments d'expériences par son soutien moral et ses belles surprises sucrées.

Je te souhaite un avenir plein de joie, de bonheur, de réussite et de sérénité. Je t'exprime à travers ce travail mes sentiments de complicité et d'amour.

### A tous les membres de ma famille ; petits et grands

Veillez trouver dans ce modeste travail l'expression de mon affection. Une attention spéciale pour ma très chère cousine **Samira**, ma préférée... je te dédie ce travail en témoignage de notre collusion et surtout de ta présence dans chaque moment d'épreuve dans ma vie.

A mon cher encadreur M<sup>me</sup> ADLI-CHEBAIKI Leila et précieuse chef  
d'axe Mme. CHABI-CHEMROUK Naïma

Je vous dédie ce travail en guise d'un remerciement particulier et sincère pour tous vos efforts fournis. Vous avez toujours été présentes. Que ce travail soit un témoignage de ma gratitude et mon profond respect pour vous deux.

**A mes chère(s) ami(e)s :**

Assia, le binôme de ma vie dont j'ai toujours tiré ma force ; Fahima, qui m'a toujours secondé avec sa présence; Khadidja, tu resteras toujours mon petit âme-sœur ; Romaiïssa, ta simple présence makes always the difference; Sabrine, les émotions partagés ensemble me sont très spécifique; Meriem, ma petite adorée, James, un clin d'œil particulier pour une personne très particulière ; Khaled, ton caractère unique me marquera pour toujours ; Ilyes ; fares. Et puis, Aïssa, Doudine, Hayet, Radia. Je ne peux trouver les mots justes et sincères pour vous exprimer toute mon affection et mes pensées, vous êtes pour moi des frères, sœurs et des amis sur qui je peux compter.

En témoignage de l'amitié qui nous uni et des souvenirs de tous les moments que nous avons passé ensemble, je vous dédie ce travail et je vous souhaite une vie pleine de santé et de bonheur.

**A mon enseignante révéree Mme. KEDDACHE Nadia :**

Que ce travail soit témoin de votre sagesse qui, jusqu'à ce jour demeure ma complice, et marche toujours à mes côtés, de vos pensées devenues à présent mes convictions éternelles et me procure le bonheur vrai. Que ce travail accentue un profond remerciement, un penchant à votre égard. Je vous dédie ce travail et je prie dieu, le tout puissant, pour vous préserver et vous accorder santé, longue vie et plein de bonheur autour de vos charmants enfants.

**A mon enseignante respectée Mme. BENCHAAABANE Mounjia :**

En témoignage de ma gratitude et mes révérences à votre égard, je vous dédie ce travail, et je vous souhaite, santé, bonheur et longue vie à côté de vos proches.

## Sommaire :

Liste des illustrations : .....	7
Résumé : .....	9

### I. Chapitre introductif :

1. Contexte problématique de base: Le fleuve dans la ville : .....	11
2. Problématique : .....	13
3. Hypothèses : .....	13
4. Objectifs de la recherche : .....	14
5. Démarche et outils méthodologique : .....	14
6. Schéma structurant la recherche : .....	15

### II. Chapitre II : Sur les substances paysagères

1. Définition du paysage : .....	17
2. Les types de paysage: .....	17
3. Les composantes du paysage : .....	19
4. Les échelles liées aux paysages : .....	23
5. La perception du paysage : .....	24
6. La notion de corridor écologique : .....	26
7. Conclusion : .....	28

### III. Chapitre III : Sur les projets de réaménagements fluviaux:

1. Introduction : .....	31
2. Présentation de la Seine comme contenant dans la ville : .....	32

3.	Description de la seine comme contenu (le projet de réaménagement en cours) ...	33
4.	Les objectifs du projet :.....	34
5.	Le programme du projet :.....	36
6.	Les quatre paysages à distinguer :.....	38
7.	Conclusion : .....	38

#### IV. Chapitre IV : la perception de Oued El Harrach dans le paysage Algérois

1.	Analyse séquentielle du projet d'aménagement de l'Oued El Harrach en cours :...40	
2.	Oued El Harrach, un regard en arrière : (Un bref historique):.....41	
3.	Lecture macro-paysagère : la percption de oued el harrach à l'échelle de la ville d'Alger : « l'oued El Harrach comme contenant »:.....42	
4.	Lecture micro-paysagère : la perception de Oued El Harrach à l'échelle du projet : « l'oued El Harrach comme contenu »:.....44	
5.	Analyse séquentielle de l'Oued El Harrach :.....52	
6.	Conclusion : .....	59

#### V. Conclusion générale.....61

#### VI. Bibliographie : .....65

#### VII. Annexe :.....67

Liste des illustrations :

Les figures :

Figure 1 : Arborétum à côté du Lac Tonga, El Kala, wilaya d'El Taref, Algérie.....	18
Figure 2 : Schéma d'une entité de paysage.....	19
Figure 3 : La vision de panoramas, la vue d'ensemble.....	23
Figure 4 : L'échelle locale du paysage de la baie d'Alger.....	23
Figure 5 : L'échelle globale du paysage de la baie d'Alger.....	24
Figure 6 : Schéma lié à la perception du paysage.....	25
Figures 7, 8, 9 : Crapauducs, le fleuve de Loing, un corridor écologique pour les batraciens.....	27
Figures 10, 11, 12: Lac Tonga, un corridor écologique pour les nénuphars et les avifaunes à El Kala.....	27
Figure 13 : Entre les forêts de Fontainebleau à gauche et de Barbeau à droite, le grand viaduc écologique pourrait s'inscrire ici, en s'élevant progressivement de la 1 <sup>ère</sup> vers la 2 <sup>ème</sup> .....	28
Figure 14 : Carte de France avec localisation du fleuve de la seine.....	31
Figure 15 : Vue générale de la Seine avec la tour Eiffel.....	32
Figure 16, 17 : Plan de situation locale de la Seine (aménagement des berges entre le port de service et Paris).....	32
Figure 18, 19 : vue sur les berges de la Seines, avant et après.....	34
Figure 20 : Plan du réaménagement de la voirie de la rive gauche de la Seine.....	35
Figure 21, 22, 23, 24 : Vue des mutations en cours du projet de réaménagement de la rive gauche de la scène prévus pour 2015.....	36
Figure 25 : Maison-Carrée, le vieux pont .....	41
Figure 26 : Maison-carrée, entrée des usines allaires .....	42
Figure 27 : Schéma de cohérence de la promenade avec localisation de l'oued El Harrach...	43
Figure 28, 29 : Vues sur le périmètre et le parcours de l'Oued El Harrach.....	43
Figure 30 : Photo personnelle de l'oued .....	44
Figure 31, 32, 33, 34 : Futures vues panoramiques sur les différents aménagements autour de l'Oued El Harrach.....	45
Figure 35, 36 : Vues sur une perspective du corridor écologique que deviendra l'oued.....	46
Figure 37, 38 : Vues sur les espaces de loisir.....	46
Figure 39 La 3 <sup>ème</sup> partie de l'oued jusqu'à l'embouchure. Source: bureau d'étude Algéro-Coréen...	52
Figure 40 : Séquence n : 1 de la 3 <sup>ème</sup> partie de l'oued. Source : bureau d'étude Algéro-Coréen.....	57
Figure 41 : Séquence n : 2 de la 3 <sup>ème</sup> partie de l'oued. Source : bureau d'étude Algéro-Coréen.....	57
Figure 42: Séquence n : 3 de la 3 <sup>ème</sup> partie de l'oued. Source : bureau d'étude Algéro-Coréen.....	57
Figure 43 : Séquence n : 3 de la 3 <sup>ème</sup> partie de l'oued. Source : bureau d'étude Algéro-Coréen.....	58
Figure 44 : Séquence n : 4 de la 3 <sup>ème</sup> partie de l'oued. Source : bureau d'étude Algéro-Coréen.....	58
Figure 45 : Séquence n : 5 de la 3 <sup>ème</sup> partie de l'oued. L'ouverture sur le large. Source : bureau d'étude Algéro-Coréen.....	58
Figure 46 : Séquence n : 5 de la 3 <sup>ème</sup> partie de l'oued. Musée d'Afrique et parc riverain. Source : bureau d'étude Algéro-Coréen.....	58

Les planches :

Planche 1: Schéma du programme tracés du projet de réaménagement de la rive gauche de la scène prévus pour 2015. Source: <a href="http://www.vallee-rive-gauche.fr">www.vallee-rive-gauche.fr</a> .....	2
Planche 2: Plan directeur de requalification de la 1 <sup>ère</sup> partie d'oued El Harrach, source: bureau d'étude Algéro-Coréen, maître d'ouvre du projet .....	2
Planche 3: Plan directeur de requalification de la 2 <sup>ème</sup> partie d'oued El Harrach, source: bureau d'étude Algéro-Coréen, maître d'ouvrage du projet.....	2
Planche 4: Plan directeur de requalification de la 3 <sup>ème</sup> partie d'oued El Harrach, source: bureau d'étude Algéro-Coréen, maître d'ouvrage du projet.....	2
Planche 5: Parc de sports et forêt de pique-nique familiale entours de la station de prise d'eau .....	2
Planche 6: Jardin filtrant à la confluence de l'oued El Harrach avec oued Aada .....	2
Planche 7: Jardin filtrant à la confluence de l'oued El Harrach avec oued Smar et terrain de football avec piscine en plein air. Source : bureau d'étude, maître d'œuvre du projet en cours .....	2
Planche 8: L'embouchure de l'oued El Harrach avec la mer donnant sur un parc riverain avec piscine en plein air, et le musée d'Afrique. Source : bureau d'étude, maître d'œuvre du projet en cours .....	2
Planche 9: Analyse séquentielle de la 3ème partie de l'oued El Harrach .....	2
Planche 10: Coupe A-A illustrant le profil des berges de l'oued avec aménagement, source : bureau d'étude Algéro-Coréen.....	2
Planche 11: Coupe B-B illustrant le profil des berges de l'oued avec aménagement, source : bureau d'étude Algéro-Coréen.....	2
Planche 12: Coupe C-C illustrant le profil des berges de l'oued avec aménagement, source: bureau d'étude Algéro-Coréen.....	2

## Résumé :

---

Le fleuve est de plus en plus perçu comme une composante essentielle du paysage, il est donc conceptualisé. Le fleuve appartient à l'avenir.

Nous allons dans un premier lieu préciser la thématique dans laquelle s'inscrivent la problématique et les questionnements liés à cette dernière. Nous verrons comment l'étude des paysages fluviaux dans la ville est dynamisée, par une série de réflexions sur le processus du retour de la ville au fleuve, par le biais du paysage. Nous procéderons également à mettre l'accent sur l'objectif de notre recherche et les hypothèses développées.

Avant d'aller plus loin, il nous semble important de s'attarder sur le fait que notre recherche s'inscrit dans une approche paysagère à l'échelle de la ville d'Alger. Cette orientation va guider notre étude. Une fois notre démarche explicitée, nous pourrions procéder à la détermination de notre socle conceptuel, à travers l'investigation théorique, à savoir les réflexions sur le paysage, la perception du paysage, le corridor écologique et l'analyse séquentielle comme outil principal de perception paysagère.

Ensuite, nous présenterons un exemple de reconquête du fleuve par la ville à Paris, à travers le projet de réaménagement de la rive gauche de la Seine, nous verrons comment cette ville exprime son retour au fleuve, par l'ouverture des berges de la Seine au grand public.

La dernière partie est pour nous, l'occasion d'entamer une réflexion sur les modalités du retour au fleuve à travers une mise en perspective du projet de réaménagement de « oued El Harrach ». Enfin, par le biais de l'analyse séquentielle du projet prévu pour l'oued, nous verrons quelles peuvent être les nouvelles perspectives du champ visuel du projet de réaménagement du fleuve.

*Mots clés* : l'oued dans la ville, perception du paysage, corridor écologique, projet d'aménagement urbain.



---

# I. Chapitre Introductif

---

## I.1 Contexte problématique de base:

### Le fleuve dans la ville:

La ville change de dimension à travers le temps et se cherche toujours de nouvelles images... Aujourd'hui cette dernière se développe souvent au hasard des opportunités foncières et fonctionnelles, sans la moindre préoccupation d'harmoniser l'architecture avec la nature ou d'accentuer le dialogue entre la ville et le paysage.

Quand on parle du paysage de la ville, on évoque la façon d'appréhender ce lieu et ses dimensions à fin de lui donner une image, un grand dessin, un lendemain, un glorieux destin. En effet, devant la contemplation de ce dernier, on pense à sa topographie qui résulte des forces naturelles qui s'exercent sur le sol, c'est le critère le plus important pour définir la ville. Le paysage n'est pas seulement animé par les saisons. Le vent, la lumière, le soleil, les oiseaux, autant d'éléments qui animent ce paysage, mais le plus fascinant de tous, c'est l'eau, cet acteur qui existe pour le motiver, et accentue son image, cela se traduit dans les cours d'eau, les fleuves...

Cependant, les cours d'eau et entre autres, les fleuves ont vu progressivement leur image dégrader, ainsi leur fonction traditionnelle. En effet, ces espaces délaissés et peu accessibles, situés au cœur de la ville, sont depuis une vingtaine d'années l'objet de différents questionnements relatifs à leur valorisation ou leur dynamisation<sup>1</sup>.

Les villes après avoir ignoré leurs fleuves, cherchent à les regagner et reconquérir les berges, non pas uniquement avec l'introduction d'activités aussi diverses que complexes, mais avec le rétablissement des relations physiques qui contribue au renforcement de son identité et sa réinscription dans la ville.

Les fleuves permettent non seulement de répondre à un besoin social des citoyens qui aspirent à maintenir des espaces naturels dans leur environnement proche et d'améliorer ainsi leur cadre de vie, mais aussi à un besoin identitaire. Les fleuves, au vu de leurs potentiels imaginaires et identitaires contribuent en effet, à valoriser l'image de la ville.

La rupture des relations ville-fleuve ne s'est pas faite en un jour. Les raisons peuvent être différentes, même si l'on peut observer une tendance générale relative à la perception du fleuve tantôt en tant qu'obstacle à franchir ou une coupure et tantôt en tant qu'une voie de communication ou un lien, une ouverture sur le monde.

---

<sup>1</sup> Bethmont J; *Les grands fleuves* ; Collection U ; Armand Colin, 1999. P24

La symbolique de l'eau et ses mythes renvoient à l'idée de l'eau pure et purifiante, mais aussi violente et dangereuse<sup>2</sup>. Le cycle de l'eau comme source de vie et de mort relèvent d'une dichotomie attirance-répulsion que l'on peut observer au fil des siècles et à travers des cultures très différentes<sup>3</sup>.

La réconciliation ville-fleuve n'est pas un fait nouveau, plusieurs villes fluviales américaines ont entamé une réflexion sur ces espaces qui demeurent détournés à partir des années 1960<sup>4</sup>. Des reconversions de vastes emprises portuaires, maritimes ou fluviales, ont été engagées au nord-américains comme Baltimore et Boston<sup>5</sup>. En Europe, de grandes réflexions sur le devenir de ces espaces délaissés et fortement dégradés ont suivie dès le début des années 1980<sup>6</sup>, à commencer par la Bretagne (London et Liverpool), ainsi plusieurs villes fluviales en France, qui ont entamé de grands pats, pour prendre en compte toutes les contraintes d'ordre juridique, financières et techniques qui pourrait aller au-delà d'une intervention sur ces emprises<sup>7</sup>. Les villes telles que (Bâle, Strasbourg...etc.) redécouvrent le Rhin et ses rivages, dont elles avaient dénié toute qualité urbaine, pour en faire désormais un atout majeur dans leur politique de développement et d'aménagement global.

L'Algérie qui recèle d'un certain nombre de villes fluviales, s'est engagée dans cette reconquête de ces composantes paysagères naturelles, et cherche à réconcilier ses villes avec leurs oueds. Le mouvement, en effet, s'inverse. Si les rives urbaines des friches portuaires suscitent des projets d'envergure, la volonté de faire revivre ces petites rivières ignorées, de les remettre au grand jour et de les requalifier dans leur traversée urbaine s'impose de plus en plus, de la sorte l'Oued El Harrach avec le projet d'aménagement hydraulique et paysager<sup>8</sup>.

---

<sup>2</sup> Bachelard Gaston ; *L'eau et les rêves : essai sur l'imagination de la matière*, Paris, éditions José Corti, 1942. P.72

<sup>3</sup> Ibidem

<sup>4</sup> Gabriele Lechner ; *document d'urbanisme*, Centre de documentation de l'urbanisme, Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, octobre 2006.

<sup>5</sup> Ibidem

<sup>6</sup> Ibidem

<sup>7</sup> Ibidem

<sup>8</sup> Bethmont J; *Les grands fleuves* ; Collection U ; Armand Colin, 1999. P.24

## I. 2 Problématique :

La problématique évoquée dans cette recherche est la perception d'oued El Harrach dans le paysage Algérois. Dans ce sens, l'oued est appréhendé d'un angle particulier, celui de son intégration à la ville et sa contribution à la valorisation de l'image de la capitale et à la restitution des imaginaires et de la mémoire collective et donc de l'identité du lieu. En effet, la perception du paysage est aujourd'hui reléguée par rapport à des discours plus conventionnels et relatifs aux aspects fonctionnels des villes. En effet, notre intérêt pour cette dimension subjective, pour la notion d'image et de reconquête des berges de l'oued ne néglige pas pour autant toutes les dimensions plurielles de développement des métropoles.

En arrivant sur le contexte de notre recherche, c'est d'abord la vue qui nous guide, ou plus incontestablement l'odeur. Une impression générale pas très réjouissante du paysage émerge, dont le questionnement principal autour duquel cette recherche va s'articuler comme suite : **Comment parcourir des outils de lecture et d'appréhension du paysage Algérois, afin de maîtriser les réflexions portées sur la perception de « Oued El Harrach » dans la ville d'Alger?**

## I. 3 Hypothèses :

Une ville heureuse est une ville inscrite dans son environnement, dicté par la nature. Christian N.B Schulz déclare : « *les paysages (idéaux) du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle représentent, d'habitude, un fleuve ou un lac au centre, pas loin, il y a des habitations, ensuite la terre cultivée...* »<sup>9</sup>. En effet, traverser une rivière ne peut jamais produire la même sensation chez l'homme tel que traverser une route. La nature possède un pouvoir sur l'être humain et sur son comportement. De ce fait, le projet d'aménagement d'Oued El Harrach interpelle l'amélioration et la requalification de l'environnement Algérois à travers sa renaissance et sa remise en valeur au cœur de la ville ce qu'on pourrait tirer comme hypothèse c'est que :

- **L'oued El Harrach peut s'inscrire dans une philosophie de corridor écologique. il peut être un fleuve saint qui contribue à la valorisation de l'image de la ville.**

---

<sup>9</sup> Christian Norberg Schulz; *Genius Loci paysage ambiance architecture* ; éditeur Pierre Mardaga. P. 38.

## I. 4 Objectifs de la recherche:

Dans cette recherche nous avons ciblé un objectif principal, celui de souligner les potentialités d'Oued El Harrach comme élément inducteur d'une nouvelle image plus valorisante de la ville d'Alger.

Il s'agit donc, dans cette recherche d'élaborer des bases solides, de maîtrise et de compréhension de l'image révélée par l'oued El Harrach dans le paysage Algérois à travers une lecture sensorielle de l'objet d'étude dans son contexte géographique environnant ; puis l'identification des critères permettant de lui offrir un statut particulier, puis de le qualifier en tant que corridor écologique.

L'image d'oued El Harrach est considérée comme l'image de ses convives, le paysage résultant est un miroir qui reflète notre conscience, notre culture. Pour la ville d'Alger, il s'agira de choisir la meilleure image, le meilleur miroir, pour refléter son identité, passer un sens, donner des leçons de vie, de nature, aux usagers pour savoir vivre dans la métropole d'aujourd'hui comme hier et espérer au lendemain. L'homme doit exploiter la nature, ses composants et son esprit du lieu, pour penser un fleuve heureux, un paysage épanoui, une métropole prospère, brillante et seine ! «... *Le premier devoir n'est pas de regarder comment les choses se font aujourd'hui, mais de voir comment on peut donner une nouvelle force, une vitalité neuve à une visée existante qui, une fois mise en scène, ne changera jamais, ne mourra jamais*»<sup>10</sup>.

## I. 5 Démarche et outils méthodologiques :

Au regard de notre problématique, des hypothèses et des objectifs que nous avons posés, il nous faut expliciter la démarche méthodologique, qui se traduit en deux étapes de travail : une théorique et une pratique, pour tenter d'apporter des réponses à notre questionnement.

La partie théorique abordera les clarifications terminologiques pour cerner le thème et les concepts suivants : le paysage, ses composantes, perception, corridor écologique, analyse séquentielle, afin de maîtriser ou d'élucider les questionnements portants sur la notion de paysage et des inters relations avec celle de perception et sa qualification. Ainsi, on va développer aussi une exploration d'un exemple étranger sur les réaménagements fluviaux.

Quand à la partie pratique, elle portera sur l'étude de cas déjà ciblé, Oued El Harrach à travers la perception de l'Oued El Harrach comme contenant dans le paysage Algérois, puis de ses composantes comme contenu, et ensuite une lecture séquentielle du projet en cours.

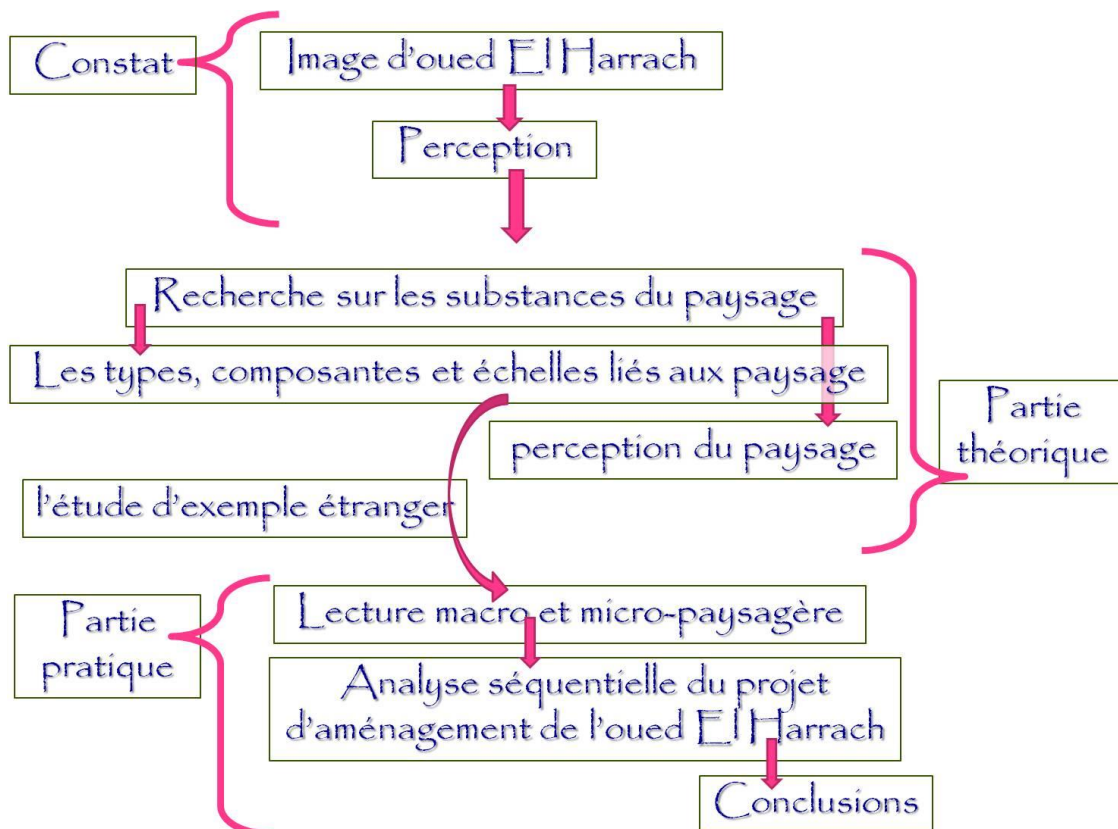
---

<sup>10</sup> Louis Kahn; *silence et lumière* ; éditions du Linteau, 1996. P. 304

La partie théorique : lors de cette étape nécessaire pour réunir des données, plusieurs méthodologies ont été explorées, tel que la recherche bibliographique, celle-ci nous a apporté un support théorique sur les recherches effectuées sur les substances du paysage. Ainsi, cette recherche nous a permis de cerner les divers investissements, autour des questions des paysages de nature en ville, de positionner notre recherche dans un contexte scientifique, et de dégager les questionnements importants sur lesquels porte notre travail. Autant, l'étude de l'exemple de la seine nous a aidé à expliciter le retour de la ville vers son fleuve, et la reconquête de ses berges, en terme de développement urbain.

La partie pratique : l'étude porte sur l'oued El Harrach comme contenant dans la ville d'Alger et révélateur de son image d'une part, et comme contenu des substances caractéristiques du projet de réaménagement de l'oued en cours d'une autre part. Ainsi, nous procédons à l'analyse séquentielle du projet cité au part avant, qui soutiendra des réflexions parallèles à la mutation du paysage de l'oued, et le rapport que les hommes entretiennent avec lui. C'est ce changement de la perception du paysage qu'il s'agit d'interroger et de comprendre. Dans ce sens-là, nous avons effectué un entretien avec le maître d'ouvrage du projet afin d'explicitier les objectifs du projet et surtout les ambitions obstinées.

## I. 6 Schéma structurant la recherche : <sup>11</sup>



<sup>11</sup> Schéma personnel



---

**Chapitre II:**  
**Sur les substances paysagères**

---

## II.1 Définition du paysage :

Deux idées principales se dégagent de ce terme: « partie d'un territoire » et « vue »; « observateur ». En effet, la profondeur du paysage ne lui vient pas de l'étendu mais du regard d'une sorte d'assemblage qui permet l'appréhension comme un ensemble d'éléments qui le composent. Il existe une multitude d'observateurs, porteurs de multiples regards sur l'espace qui les entoure, et de ce fait, il existe une infinité de paysages ; pour ainsi dire autant de paysages que d'observateurs, autant de paysages que de centres d'intérêts qu'il suscite.

Un géographe, un artiste, un agriculteur n'appréhendent pas le paysage de la même façon. Le premier y voit l'objet de ses études scientifiques, le second la toile de fond de son prochain tableau, tandis que pour le troisième, le paysage est avant tout le cadre dans lequel s'inscrit son activité. Plus précisément, le paysage est le résultat de la rencontre entre un regard et un espace. Une citation vient expliciter cette représentation : « *Le paysage est apparence, il présente une infinité d'images du monde qui nous entoure. Saisies comme collections ou comme séquences, il n'inclut ni le très proche ni le trop lointain* »<sup>12</sup>. Le paysage est produit par des forces complexes activées par la Nature et les hommes. On ne peut le réduire ni à son existence produite ni à son idéalité issue des regards de ceux qui le voient ; la vue peut, d'ailleurs, être aidée par les autres sens. Le paysage évolue sans cesse, aussi bien dans sa production physique que dans la perception qu'on en a, soumise aux inscriptions. Enfin, la diversité des approches induit la variété des définitions fréquemment partielles que l'on rencontre<sup>13</sup>.

## II. 2 Les types du paysage :

Pour définir les types de paysages, nous nous sommes référés aux écrits de Genest et Moisan ; Grandgirard et Schaller<sup>14</sup>, ces derniers parlent des quatre types suivants : le paysage visible, le paysage perceptible, le paysage caché et le paysage intégral.

### A) Le paysage visible (naturel ou bâti):

Le paysage visible couvre toute la planète. Il constitue un spectacle établi entre la surface minérale du sol et le sommet des plus hauts arbres en milieu naturel ou des plus hauts édifices

---

<sup>12</sup> Madeleine GRISELIN, Serge ORMAUX, Jean-Claude WIEBER, « *Paysage* », ThèMA, CNRS, université de France, comté de Bourgogne

<sup>13</sup> Ibidem.

<sup>14</sup> GENEST, E. et G. MOISAN, *Méthodes et réalisations de l'écologie du paysage pour l'aménagement du territoire*. Polyscience publications inc., Morin Heights, Canada 1995. P. 101-110.

. GRANDGIRARD, V. et I. SCHALER. *Espace et paysage*. UKPIK 1995. P. 25-37

humains en milieu bâti. En milieu naturel, son caractère lui est donné par la végétation spontanée. En milieu habité, villes, campagnes, forêts aménagées, son caractère lui est conféré par l'organisation et la diversité des aménagements humains. Bien que cette idée du paysage soit dépendante de facteurs écologiques sous-jacents, dans la pratique, elle ne reconnaît que rarement la nécessité d'y faire appel. Il a bien une dimension visuelle, mais il existe sans observateur. Il dépend surtout de sa nature, de sa structure et des facteurs écologiques de base.

B) Le paysage perceptible :

Selon les définitions évoquées au part avant (page 16 et 17), le paysage est beaucoup entendu comme le résultat d'une perception sensorielle (principalement la vue) d'un espace géographique délimité par le champ de vision. Selon cette définition, le paysage n'existe pas sans observateurs qui se trouvent marqué par une culture distincte.

C) Le paysage fondamental (caché)

Le paysage fondamental est constitué des seuls éléments physiques de l'enveloppe terrestre de la vie, de la biosphère. C'est le géo-système qui impose formes, lignes, plans et masses aux paysages visibles et perceptibles, et examine faune et flore. La dynamique des paysages, est contrôlée, en amont, par des lois écologiques liées au milieu physique.



Fig. 1 : Arborétum à côté du Lac Tonga, El Kala, wilaya d'El Taref, Algérie, le paysage derrière le paysage. Source : photo personnelle.

C'est ce paysage fondamental qui guide et contraint les interventions humaines sur le territoire. C'est le paysage derrière le paysage.

D) Le paysage intégral (concret)

Selon cette définition du paysage, chaque portion de territoire est un système écologique résultant des interactions et des échanges entre un milieu physique (paysage fondamental), et les éléments biologiques qui le colonisent - peuplements floristiques, fauniques et humains (paysage perceptible).

Ces quatre versions du paysage ne sont pas contradictoires. Elles sont logiquement associées par le schéma éco-systémique qui nous rappelle qu'il y a toujours un paysage derrière le paysage dont on doit tenter de connaître la nature et de comprendre le fonctionnement pour atteindre un développement soutenable du vaisseau terre.

De ce fait, ce qu'on pourrait tirer, c'est que le paysage est compris comme espace géographique composé d'éléments ponctuels en interaction, organisés en niveaux hiérarchiques. Chaque niveau d'organisation spatiale et écologique, formé d'éléments plus petits, possède des qualités émergentes tout en étant lui-même élément d'un ensemble plus vaste. C'est une conception multifactorielle du paysage (atmosphère, hydrosphère, lithosphère, biosphère et « noosphère »<sup>15</sup>). C'est le domaine de l'écologie du paysage, nouvelle science qui plonge ses racines dans les sciences naturelles et les sciences humaines en général (géographie, géologie, biologie, sociologie, ...) étale ses branches dans tous les secteurs de l'aménagement du territoire.

## II. 3 Les composantes du paysage :

On distingue deux composantes du paysage:

### A) Données visuelles: objets concrets:

Augustin Berque: « *le paysage est une entité relative et dynamique, où nature et société, regard et environnement sont en constante interaction.* »<sup>16</sup>

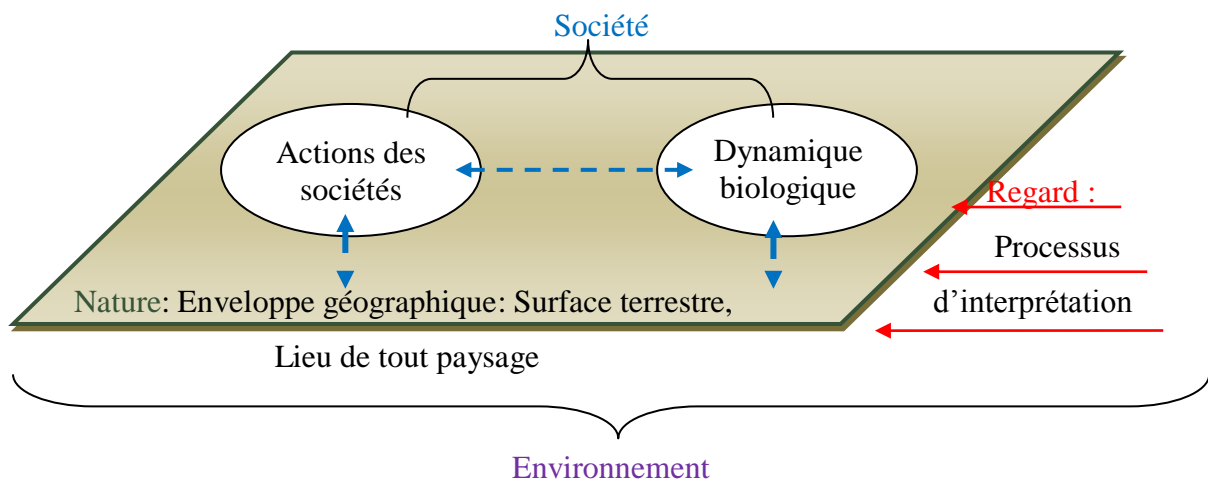


Fig. 2 : schéma d'une entité de paysage, source : personnel

Toute réflexion sur le paysage qui se veut scientifique ou non, s'interroge sur ce qui le compose : l'espace géographique, ainsi que sur ceux qui le regardent, le perçoivent, le

<sup>15</sup> Teilhard de Chardin ; *Couche pensante humaine de la terre, constituant un nouveau règne, un tout spécifique et organique* ; édition du seuil ; Paris 1968. P39.

<sup>16</sup> Chris Younes ; *philosophie, ville et architecture la renaissance des quatre éléments* ; édition la découverte. P. 141

construisent. Donc selon Augustin Berque<sup>17</sup>, on parle de composantes naturelles, humaines et visuelles qui se trouvent en perpétuelle interaction.

A) Des composantes naturelles :

Tout paysage renferme une composante essentielle qui se traduit dans le relief ou la géomorphologie. Le relief interagit en effet, avec deux autres éléments : la biosphère et l'homme. Ainsi, tout comme le paysage ne peut pas être réduit à la nature ou encore à l'écosystème, il ne peut pas non plus être totalement assimilé au relief. Pour qu'il y ait un paysage, il faut un observateur, pour qu'il y ait paysage, il faut bien un espace observé et une relation, **un processus d'interprétation** entre cet espace et l'observateur.

Le paysage peut donc essentiellement être conçu comme une portion de l'espace géographique, le paysage n'est jamais neutre. Il est chargé de sens que lui donne l'observateur. Grand Girard a formulé une définition du paysage : « *le paysage consiste en une portion d'espace située à l'interface nature-société, la disposition spatiale des composantes de cet espaces fournit une infinité d'images potentiellement offerte à la vue parmi ces derniers, seules celles qui sont perçues par un observateur sont considérées comme des paysages effectifs.* »<sup>18</sup>, les paysages représentent un facteur d'identité primordial. Cette propriété associée est à l'origine de la valeur des paysages entant que patrimoine naturel et culturel. Ainsi, observé et perçu, le relief devient paysage ou plus précisément une partie du paysage.

1) Le sol : Il est issu de la transformation de la roche mère (située au plus profond de la terre), sous l'influence du climat et des êtres vivants. Le sol a bien plus d'influence sur les paysages que ce que nous pensons. Mis à nu, il donne au paysage une matière, une couleur, un caractère. Support et substrat de plantes, il crée des conditions favorables au développement de certains types de végétation. Ainsi, la diversité des profondeurs du sol génère différents paysages à sa surface. Par exemple, plus le sol est profond, plus les végétaux de grande taille peuvent se développer. Plus les sols sont gorgés d'eau, plus ils n'accueillent que des espèces tolérant une asphyxie temporaire du terrain.

2) Le climat : Le climat résulte des conditions atmosphériques et météorologiques. Son influence joue sur la végétation, sur nos constructions mais aussi sur la lumière, les couleurs

---

<sup>17</sup> Chris Younes ; *philosophie, ville et architecture la renaissance des quatre éléments* ; édition la découverte. P. 141

<sup>18</sup> Yvan Droz, Valérie Miéville ; « *La polyphonie du paysage* », Lausanne, édition presses polytechniques et universitaires romandes, 2005. P : 71

des paysages. Le soleil et la pluie déterminent prioritairement le climat et ce sont leurs variations qui font les grands types de paysages.

3) L'eau : un élément très dynamique du paysage. L'eau sculpte et creuse le sol, marquant fortement le paysage : ruisseaux, rivières étendues stagnantes... On peut également étudier comment l'homme l'utilise et remarquer que les grandes villes sont presque toujours construites autour d'un point ou **d'un cours d'eau**.

4) La biodiversité : Conditionnées par divers facteurs, la flore et la faune changent d'un paysage à l'autre. La couverture végétale est immédiatement visible lorsqu'on observe un paysage. La faune (de par les relations étroites qu'elle entretient avec la flore) caractérise donc fortement les paysages et toutes les deux sont des facteurs essentiels de leurs évolutions.

A) b Des composantes humaines :

L'aménagement du territoire : et donc du paysage permet à l'homme de travailler, d'échanger, de se déplacer, d'habiter dans un environnement favorable. On peut lire dans le paysage des installations humaines de toutes sortes qui ont évolué dans le temps, répondant aux projets communs d'un groupe de personnes. Leurs traces restent visibles plus ou moins durablement dans le paysage (exemple : archéologie du paysage).

Le paysage bâti : De l'habitation isolée aux ensembles denses des villes, l'urbanisation présente plusieurs formes d'organisation. Ces villes sont installées près d'un point d'eau, dans les creux ou au contraire sur les hauteurs.

1) La production : les activités humaines liées à la nature, comme par exemple : marais salants, sites industriels, villes minières, carrières, ceux-là ont très fortement influencé le paysage:

2) L'agriculture : transforme et entretient la plupart des paysages. L'enrésinement, la viticulture, la culture céréalière, l'élevage sont autant de modes de production qui ont façonné durablement les paysages.

3) L'énergie : l'homme modifie le paysage en fonction de ses besoins en eau, en nourriture mais surtout en fonction de ses besoins en énergie. Défrichage pour l'utilisation du bois-énergie, puis reforestation naturelle, l'extraction de charbon, est un essor considérable des industries et des infrastructures de transport lié à l'utilisation massive du pétrole.

4) La circulation des personnes, de l'information, la communication ont également influencé le paysage. Les voies et les réseaux de communication font maintenant partie intégrante de notre environnement.

B) Données abstraites : miroir de l'Âme :

Zong Bing affirmait: « *le paysage tends vers le spirituel et le peintre doit savoir aller au-delà de la forme extérieure, pour saisir l'essence du paysage.* »<sup>19</sup>. Ici, on renvoie à l'essence du mot paysage, de son origine du XVIIIème siècle (page 16). On parle de sa dimension significative. Lorsque nous regardons un paysage, nous identifions souvent assez facilement les différents éléments ; air, eau, terre ou feu, sauf dans des situations visuelles particulières. Par temps de brume ou de brouillard, nous pouvons quelquefois confondre l'air et l'eau, l'eau et la terre, par exemple. Mais nos habitudes perceptives nous permettent, en générale, de distinguer la flamme de la vague, le rocher, le nuage de leurs reflets dans l'eau. Couleurs, mouvement, densité et viscosité de la matière sont des **données abstraites** essentielles pour reconnaître les substances matérielles<sup>20</sup>.

Le paysage abstrait est opéré par la sensation, il porte sur les rythmes du paysage. Son allure exige une pratique gestuelle, dans ce cas, le geste est induit par le rythme capté dans la sensation. Ainsi le paysage abstrait est un naturalisme synthétique qui prend ensemble les composantes du paysage données dans la sensation pour en abstraire les rythmes. Mais aussi, il est envisagé par une démarche analytique opérée par la mémoire qui décompose les images souvenirs du paysage. Michel Conan dit que : « *le paysage est un symbole du groupe réuni dans son appropriation par des formes d'expériences ritualisées d'un lieu qui lui assigne une identité schématique, et la valeur qui lui est attribuée est un symbole des idéaux collectifs du groupes* »<sup>21</sup>.

Le paysage est moins un objet qu'un processus (une action) étant donné qu'il proclame une tendance des acteurs à saisir ou à produire de l'espace. Cette action, est pour un paysagiste le projet de paysage, processus par lequel il reconnaît la valeur spatiale<sup>22</sup> du « socle géographique » et l'utilise pour qualifier le paysage<sup>23</sup>.

---

<sup>19</sup> Yvan Droz, Valérie Miéville ; « *La polyphonie du paysage* », Lausanne, édition presses polytechniques et universitaires romandes, 2005, p : 125.

<sup>20</sup> Michèle Pichon, *Esthétique et épistémologie du naturalisme abstrait avec Bachelard : rêver et peindre les éléments*, Le Harmattan 2005. P. 16.

<sup>21</sup> Yvan Droz, Valérie Miéville, « *La polyphonie du paysage* », Lausanne, édition presses polytechniques et universitaires romandes, 2005, p : 127

<sup>22</sup> Lévy, J, Lussault, M., « *Ensemble des qualités socialement valorisables d'un espace* » Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin, 2003, p. 973.

<sup>23</sup> Ibidem, p.697.

## II. 4 Les échelles liées aux paysages :

Comme le précisent Pinchemel, « *un paysage n'est pas n'importe quel morceau de la face terrestre vu de n'importe où, à n'importe quelle échelle* »<sup>24</sup>. Or, si le paysage est admis comme une portion du territoire, il est encore souvent appréhendé selon des échelles variées. En effet, les paysages sont par nature hétérogènes, ils résultent de l'interaction entre des facteurs physiques, biologiques et humains, à rayons d'influence et dynamiques très variés. Pour



Fig. n 3 : la vision de panoramas, la vue d'ensemble. Source : <http://www.stephane-larroque.com/index.php>

une même résolution thématique, un paysage homogène à une échelle locale peut apparaître hétérogène à une autre échelle, englobante. De ce fait, nous considérons l'échelle du paysage en rapport avec la vision humaine et on distingue trois niveaux caractérisant la structure paysagère :

- Le plus petit niveau, correspond à la taille minimum d'un élément du paysage distinguable d'un autre élément jugé différent pour le phénomène d'intérêt. Cette taille peut être choisie en fonction des éléments étudiés. On peut dans ce cas, se référer à la ville est l'architecture.

- Le niveau au-dessus est l'échelle ou l'étendue d'une description locale du paysage, de ce niveau, nous déduisons la lecture dite



Fig. n 4: l'échelle locale du paysage de la baie d'Alger source :

<http://www.google.dz/imgres=baie+d'alger+2015//infos-dalgerie/lalgerieun-enorme-chantier/un-plan-de-developpement-pour-alger-la-capitale/>

micro-paysage (voir page 40) de notre cas d'étude.

- Le niveau englobant est l'échelle ou l'étendue d'une description

globale du paysage. De ce niveau global, nous déduisons également la lecture dite macro-paysage du cas d'étude (voir page 39).

<sup>24</sup> Lévy, J, Lussault, M ; « *Ensemble des qualités socialement valorisables d'un espace* » Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin, 2003, p. 975.

Le paysage s'insère ainsi: **entre la vision à grande échelle des détails** où le champ, la haie, l'arbre, la maison sont des éléments perçus séparément, sans vue d'ensemble, **et la vision de panoramas**, où l'image est floue et il n'y a plus de perception précise qui caractérise le paysage. **Le paysage apparait** donc aux plans qui offrent une vue d'ensemble, là où les détails s'estompent. Alors, la logique d'ensemble se révèle comme un « *spectacle global* »<sup>25</sup>.

De nombreuses études ont montré l'importance **de faire varier les échelles d'un paysage**. Un des moyens possibles est de faire varier la surface de « fenêtres » d'espace, centrées autour de points échantillonnés dans un territoire et dans lesquelles on caractérise la structure paysagère.



Fig. n 5: l'échelle globale du paysage de la baie d'Alger source : <http://www.google.dz/imgres=baie+d'alger+2015//infos-dalgerie/lalgerieun-enorme-chantier/un-plan-de-developpement-pour-alger-la-capitale/>

## II. 5 La perception du paysage:

Qu'est-ce que la perception ?

La perception du paysage relève un mécanisme dont l'analyse n'est pas directement du ressort de la géographie. Cependant, la matérialité paysagère étant nécessairement appréhendée à travers la perception qu'on en a, par les mécanismes de production de l'environnement et par le regard qu'on porte sur ce dernier. Une géographie ne peut ignorer la composante perceptive<sup>26</sup>.

Nous vivons dans une société de l'image où la vue l'emporte sur les autres sens. L'œil, en abordant le paysage, fonctionne comme un appareil photographique fournissant au cerveau le plus d'informations possibles.

Le paysage vu<sup>27</sup> : est une image objective qu'enregistre l'œil, en la décomposant en :

- 1- relief
- 2- lignes de forces
- 3- points d'appels

<sup>25</sup> Rougerie G. & Beroutchachvili N. *Géosystèmes et paysages : bilan et méthodes*. Paris : Armand Colin 1991. P.49

<sup>26</sup> CAULET C. et COTTIER V. *Paysage, approche, découverte et interprétation*. Ferme Enfance de l'Arc jurassien, 1999.P.78

<sup>27</sup> Ibidem.

4- perspectives

5- plans lus successivement, du premier plan à l'arrière-plan

6- surfaces (convexes, concaves, horizontales, verticales, obliques). Suivant la position de l'observateur (dominé ou dominant), la même surface paraît plus grande ou plus petite

7- volumes (pyramides, cylindres, sphères, parallélépipèdes, demi-sphères...)

8- contrastes et couleurs : les conditions d'éclaircement et de nébulosité modifient la perception visuelle (L'intensité lumineuse modifie les couleurs)

D'autre part, même s'ils nous semblent moindres, nos autres sens (ouïe, odorat, toucher, voire gout) participent à la découverte du paysage.

Le paysage ressenti<sup>28</sup>: Le paysage que nous percevons, ressentons, n'est pas une image objective. Le paysage perçu met en jeu notre sensibilité, nos émotions, nos souvenirs. La perception définitive d'un paysage est donc un processus plus complexe qu'une analyse d'image. Ainsi, un paysage peut nous paraître hostile ou accueillant, triste ou gai doux, piquant, rugueux, froid.

Le paysage lu<sup>29</sup>: C'est à ce stade qu'entre en jeu l'approche rationnelle, analytique et disciplinaire du paysage. Il s'agit en effet de repérer, d'identifier, de nommer dans le paysage des zones homogènes, délimitées ou unités paysagères, ainsi que les éléments marquants, structurants (clocher, rivière, coupe forestière, carrière...).

Le paysage interprété<sup>30</sup>: La synthèse des informations lues dans le paysage, associées à la notion dynamique va permettre d'interpréter un paysage<sup>31</sup>.

### Schéma lié à la perception du paysage:

Enveloppe conceptuelle

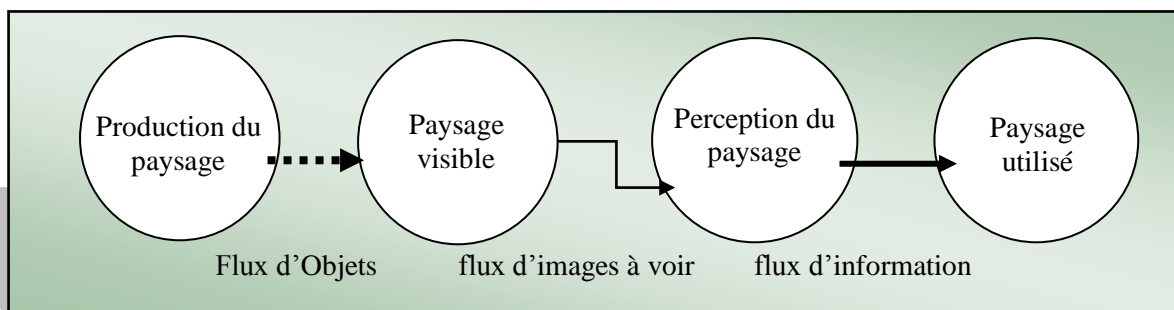


Fig. 6 : schéma lié à la perception du paysage, Laboratoire ThèMA, Besançon, Centre National de Recherche Scientifique

<sup>28</sup> CAULET C. et COTTIER V. *Paysage, approche, découverte et interprétation*. Ferme Enfance de l'Arc jurassien, 1999. P. 104

<sup>29</sup> Ibidem.

<sup>30</sup> Ibidem.

<sup>31</sup> Ibidem.

A travers ce schéma, nous allons joindre les notes développés au part avant, pour dire que le paysage est inscrit dans l'espace. Il est partout, en tout point de l'espace géographique, du moins comme **paysage visible**. Parallèlement, le paysage évolue avec le temps, il est **produit** d'interaction entre nature et société, puis change sans cesse, en totalité ou dans telle ou telle de leurs parties. Ainsi, la saisie du paysage privilège un des cinq sens, la vue, étant donné que c'est notre œil qui nous met du paysage plein la tête. Cependant, les autres sens peuvent participer aussi à son appréhension. De ce fait, face au paysage, des types d'usage émergent définissant des altitudes vis-à-vis ce dernier. Or, nous ne trouvons pas que des paysagistes, des aménageurs, ou encore des naturalistes, mais aussi des géographes, des architectes, des urbanistes, des historiens ou sociologues...

## II. 6 Notion de corridor écologique :

Qu'est-ce qu'un corridor écologique ?

Le « corridor écologique » est un passage qui relie des **espaces naturels**. Les cours d'eau et leur végétation riveraine, les haies et les talus végétaux en sont des exemples. Les animaux et les plantes voyagent d'un endroit à un autre par ces passages.

L'ensemble des corridors biologiques des espèces inféodées à un même milieu (forêt, zone humide, etc.) forme un corridor écologique<sup>32</sup>. A titre d'exemple : les arbres qui sont des corridors écologiques pour un bon nombre d'espèces forestières. Elles accueillent des plantes herbacées elles sont des corridors pour le mouvement des coléoptères carabiques<sup>33</sup> elles servent d'habitat et de refuge pour les petits mammifères. Un corridor peut jouer simultanément deux fonctions : la rivière est corridor pour les poissons, et filtre ou barrière pour des mammifères. Les corridors écologiques sont favorables à plusieurs espèces, vu la diversité des milieux qui le composent. A titre d'illustration, le Loing avec ses berges presque toujours boisées et les crapauds réalisés au niveau de la Plaine de Sorques (France), sont deux exemples de corridor biologique puisqu'ils permettent aux crapauds et quelques autres batraciens<sup>34</sup> d'une partie de la forêt de Fontainebleau, de venir se reproduire dans d'anciennes gravières, puis de repartir en forêt.

<sup>32</sup> [www.futura-sciences.com/fr/definition/corridor-ecologique/](http://www.futura-sciences.com/fr/definition/corridor-ecologique/)

<sup>33</sup> Famille d'insectes coléoptères, sorte de crabe

<sup>34</sup> Une classe d'animaux parents des reptiles, mais subissant une métamorphose particulière et chez lesquels le jeune animal est généralement aquatique et respire par des branchies. (Exemples : les grenouilles, les crapauds et les salamandres.)



Fig. n 7, 8, 9 crapauds, le fleuve de Loing, un corridor écologique pour les batraciens, Source: <http://www.google.dz/les+crapauds+de+la+Plaine+de+Sorques&source/photonaturefontainebleau.over-blog.net>

Un autre exemple vient illustrer cette définition du corridor écologique, celui des zones centrales du Parc national d'El Kala à l'extrême est de l'Algérie. Les zones qui recèlent des ressources uniques. Seules les activités liées à la recherche scientifique y sont autorisées.

Ces liens protégés ont pour objectif d'assurer la conservation et la protection de leur diversité biologique, tout en étant accessibles au public à des fins d'éducation et de récréation. Ces dernier sont classés patrimoine naturel qui abrite de nombreuses et spécifiques espèces animales et végétales (ainsi qu'un riche potentiel culturel et historique) et ce dans un souci de préservation et de protection durable de l'environnement d'une part, et d'honorer à l'échelle internationale, les engagements déjà pris à cet égard par notre gouvernement.



Fig. n 10, 11, 12 : lac Tonga, un corridor écologique pour les nénuphars et les avifaunes à El Kala, Source: photos personnelles.

Ce qui se fait ailleurs !

Nous allons présenter une méthodologie relevée au niveau du département des vallées de la Marne et de la Seine, un corridor reliant les vallées de la Marne et de la Seine en passant par les forêts Notre-Dame et de Sénart. **Le Plan Seine**, une continuité écologique a comme objectif d'assurer la libre circulation des poissons et de restaurer l'écologie des berges et des zones humides remarquables. Il vise à la fois à assurer la migration des poissons et l'organisation progressive d'une liaison écologique entre les zones humides des grands axes du bassin. Les actions retenues ont comme vocation à servir de base à un projet plus vaste sur l'ensemble des régions permettant leur mise en relation pour améliorer la biodiversité du fleuve.

Les principales opérations sont : la restauration des zones humides de la Bassée, de la libre circulation des poissons, des berges par le génie végétal, et la mise en place d'un schéma interrégional environnemental des berges<sup>35</sup>.

Fig. n 13: Entre les forêts de Fontainebleau à gauche et de Barbeau à droite, le grand viaduc écologique pourrait s'inscrire ici, en s'élevant progressivement de la 1<sup>ère</sup> vers la 2<sup>ème</sup>.  
Source : rapport en Conseil Régional : Plan Seine février 2007



## II. 7 Conclusion :

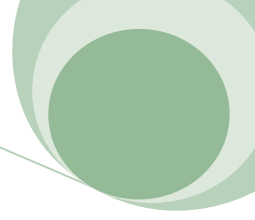
Ce qu'on pourrait tirer comme conclusion, c'est que l'eau paraît une substance fondamentale du paysage. Ainsi, le paysage figure comme un élément fédérateur permettant de souligner les projets d'aménagement urbain pour chercher de nouvelles perspectives dans la continuité des espaces fluviaux qui fait de la ville une partie d'un territoire plus vaste.

Notre recherche s'inscrit dans une approche paysagère, cette dernière inclut le paysage naturel de l'oued El Harrach, qui incarne d'une part, le paysage visible, puisqu'il constitue un

<sup>35</sup> cf. *rapport en Conseil Régional* : Plan Seine février 2007.

spectacle de mouvement entre l'eau et la végétation. Et d'autre part, il figure entant que paysage fondamental du moment où ce dernier, est constitué des seuls éléments physiques de l'enveloppe terrestre. Notre intérêt, par le biais de notre travail, est d'inscrire l'oued El Harrach bien sur après la réalisation du projet de réaménagement dans l'optique d'un paysage intégral, qui n'est rien qu'une portion écologique du territoire (échelle globale) engendrée par l'interaction des échanges entre un milieu physique (l'oued) et les éléments biologique qui le colonisent (corridor écologique) et l'être humain qui demeure l'acteur principale dans ce paysage.

Afin de mieux cerner notre cas d'étude, et de révéler la volonté de la ville d'Alger à reconquérir son fleuve, nous avons jugé important de jeter un coup d'œil au-delà de la mer. A travers l'étude d'un exemple, nous désirons voir les particularités du retour de la ville au fleuve par le biais du paysage.



---

## Chapitre III :

# Sur les projets de réaménagements fluviaux:

---

### III.1 Introduction :

Les études concernant la perception des paysages fluviaux se multiplient, pour accompagner les programmes de réaménagement et requalification des cours d'eau. En effet, il s'avère que le fleuve est un lieu de passage, de transport, de commerce, de rencontre. C'est aussi un lieu d'animation qui malheureusement demeure inaccessible, et cela renvoi les citoyens à rechercher la présence de l'eau en dehors des villes comme distraction de la vie urbaine.

Dans ce chapitre, nous allons présenter un exemple portant sur le réaménagement de la rive gauche de la Seine ; qui était inaccessible aux piétons. Le projet porte également sur des travaux d'aménagements en points culturels, créatifs, récréatifs et sportifs. Ce projet est engagé par le Département Parisien entre 2003 et 2005, il a abouti à l'adoption du « schéma d'aménagement et de gestion durables de la Seine et de ses berges ».



Fig. n 14 : carte de France avec localisation du fleuve de la seine. Source : <http://www.google.dz/url=http/Fhgecstjo.over-blog.com/2F2-index.htm>

### III. 2 Présentation de la Seine comme contenant dans la ville :

La Seine est un fleuve situé en France, il traverse Troyes, Paris et Rouen. La Seine a une longueur de 776 kilomètres. Sa source se situe à 470 mètres d'altitude, à Saint- Germain-Source-Seine sur le plateau de Langres, en Côte-d'Or. Son cours a une orientation générale du sud-est au nord-ouest. Elle se jette dans la Manche, près du Havre. La superficie du bassin hydraulique est d'environ 75 000 km<sup>2</sup>. Celui-ci occupe une partie



Fig. 15 : vue générale de la Seine avec la tour Eiffel, Source : site web : <http://www.yannarthusbertrand.org/fr/books/paris-vu-du-ciel-2009>

importante du Bassin Parisien.

Dans la vallée de la Seine, l'eau contribue à composer des paysages naturels, forestiers et agricoles aussi bien qu'urbains et industriels. Sur l'essentiel du parcours fluvial à travers la région, ces paysages contrastés ne se succèdent pas en séquences, mais cohabitent de façon plus étroite, dans l'épaisseur même de la vallée, en lanières. Cela conduit à des contrastes surprenants, voire à d'étranges apparitions. Au-delà de ces contrastes, des unités cohérentes de paysage se

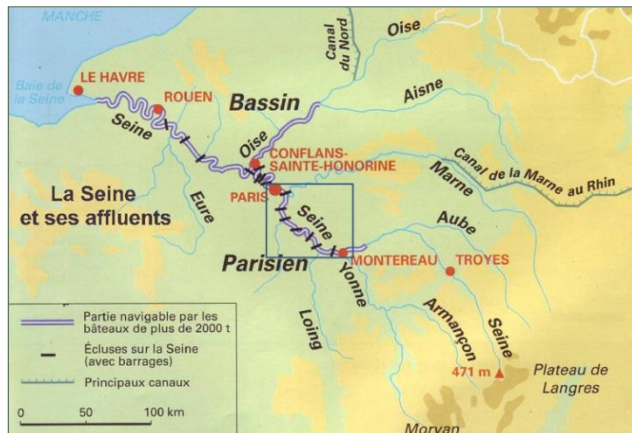


Fig. 16 : plan de situation de la Seine, source : carte IGN de Paris au 1/25 000

révèlent. Prenant appui sur la morphologie forte des méandres, la vallée peut se lire en dix séquences offrant chacune une dominance dans son occupation du sol, urbaine, naturelle, agricole, forestière, industrielle.

Aujourd'hui, la vallée de la Seine constitue un espace à forts enjeux en termes de développement durable, les transformations profondes **du paysage fluvial** qui se font jour, sources de grands espoirs et d'opportunités, supposent une vision globale et partagée du devenir de la Seine, pour éviter l'addition d'opérations déconnectées les unes des autres et pour orchestrer les principes fondamentaux de mise en valeur de la Seine<sup>36</sup>.

<sup>36</sup> Conseil générale des Haut de Seine ; Présentation du projet « vallée rive gauche » dans le contexte urbanistique du Val de Seine. juin 2008

Il convient de préserver et de valoriser le patrimoine naturel que constituent le fleuve et ses berges : cet objectif passe par le développement de la vocation de nature des petits bras de Seine, des berges, des parcs; il oblige aussi à considérer l'écosystème fleuve dans toute sa richesse et sa dynamique. L'amélioration de la qualité de l'eau du fleuve doit être poursuivie. Les actions contre la pollution déjà engagées prévoient de supprimer à terme tout rejet direct d'eaux usées en Seine. La lutte contre la pollution engendrée par les eaux pluviales est une préoccupation majeure.

### III. 3 Description de la seine comme contenu (le projet de réaménagement en cour) :

La Vallée rive gauche est un projet d'aménagement des berges, des espaces publics et de la voirie du pont de Sèvres à la porte de Paris réalisé par le conseil général des Hauts-de-Seine.

« Seine ouverte » est le nom choisi par le Port autonome de Paris pour illustrer la démarche d'aménagement menée sur les berges du 13ème, il traduit la volonté du Port de faciliter à tous l'accès à la Seine, notamment aux piétons et de permettre une meilleure liaison entre les activités, le quartier et le fleuve.

Par sa géographie comme par son histoire, le territoire des Hauts-de-Seine a été le théâtre extraordinaire de pratiques et d'usages liés au fleuve. Cette culture du fleuve est certainement l'une des plus brillantes en France par la qualité des réalisations passées (châteaux, parcs et jardins), par l'intensité des pratiques du fleuve (baignade, canotage, guinguettes...).

Depuis 1992, des études successives évoluent, d'un projet d'autoroute urbaine axé principalement sur l'objectif d'amélioration des conditions de circulation routière, à un projet intégré d'aménagement d'un territoire, incluant les voies de circulation, ses abords et les berges de Seine. Cette évolution est issue notamment d'une réflexion d'ensemble sur la

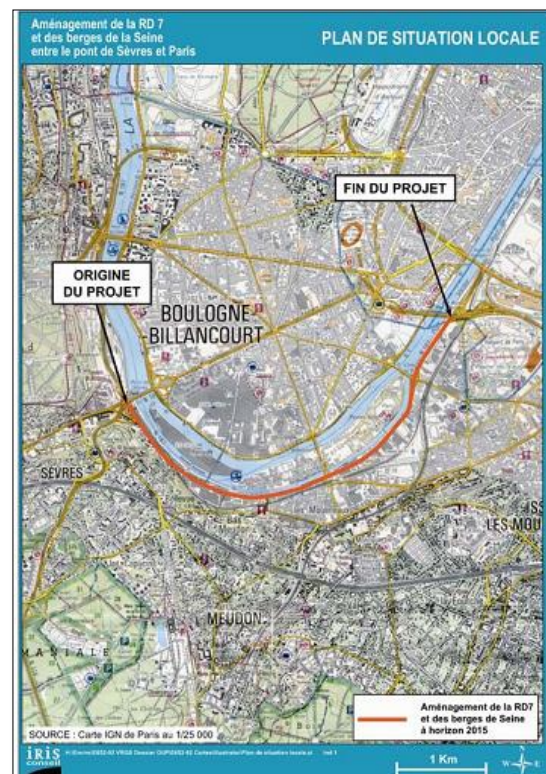


Fig. 17 : plan de situation locale de la Seine (aménagement des berges entre le port de service et Paris), source : carte IGN de Paris au 1/25 000

valorisation du fleuve et de ses berges engagée par le Département entre 2003 et 2005 qui a abouti à l'adoption du « schéma d'aménagement et de gestion durables de la Seine et de ses berges » pour l'année 2006. Ce schéma prévoit notamment une « promenade bleue » dont un des maillons est le secteur concerné par le projet d'aménagement.

Le projet s'étend sur 4,2 km, en limite des communes de Sèvres, Meudon et Issy-les-Moulineaux<sup>37</sup>. Il préconise la conception d'axes de desserte et d'espaces assurant non seulement la fonction « véhicule automobile » mais aussi l'ensemble des déplacements, de transports en commun, des vélos et des piétons ; ceci dans le cadre d'un espace partagé entre les différents usagés.



Fig. 18,19 : vue sur les berges de la Seines, avant et après, source : site web : [www.vallée-rive-gauche.fr](http://www.vallée-rive-gauche.fr)

Il s'inscrit dans la requalification globale du site et prend en compte ses fortes potentialités ; tel que le fleuve et ses berges, en tant qu'élément structurant du cadre de vie dans ses dimensions environnementale, paysagère et économique. Les mutations en cours (qui devraient se stabiliser à l'horizon 2015). Le développement du pôle d'emploi. L'accroissement du parc de logements ainsi que la qualité résidentielle.

### III. 4 Les objectifs du projet :

Le schéma d'aménagement de la Seine et de ses berges a pour objectif de :

- Rendre la Seine aux habitants
- Faire de la Seine un vecteur d'identité et d'attractivité à l'image des Hauts-de-Seine
- Mobiliser les énergies et les moyens pour construire un projet commun
- S'inscrire dans une dynamique de développement durable

Pour cela,

<sup>37</sup> Conseil générale des Haut de Seine ; Présentation du projet « *vallée rive gauche* » dans le contexte urbanistique du Val de Seine. juin 2008

- rechercher la fluidité pour la circulation automobile sur la RD7, afin d'accompagner le développement économique du Val de Seine
- offrir Les meilleures conditions de sécurité routière pour tous les usagers.
- assurer la continuité des circulations douces le long de la Seine, avec la mise en place de linéaires cyclables de transit.
- réaliser des traversées piétonnes sécurisées ouvrant les villes concernées vers la Seine, en organisant l'accessibilité aux espaces publics.
- réaliser un confortement et une protection des berges contre l'érosion en adéquation avec les usages du site, par des techniques de génie végétal ou des ouvrages structurants.
- réaliser l'aménagement des réseaux et des amarrages des bateaux-logements autorisés
- améliorer la protection contre les crues.
- améliorer la lisibilité de l'occupation des espaces publics, en aménageant le long de la Seine des espaces paysagers naturels exempts de stationnement automobile.

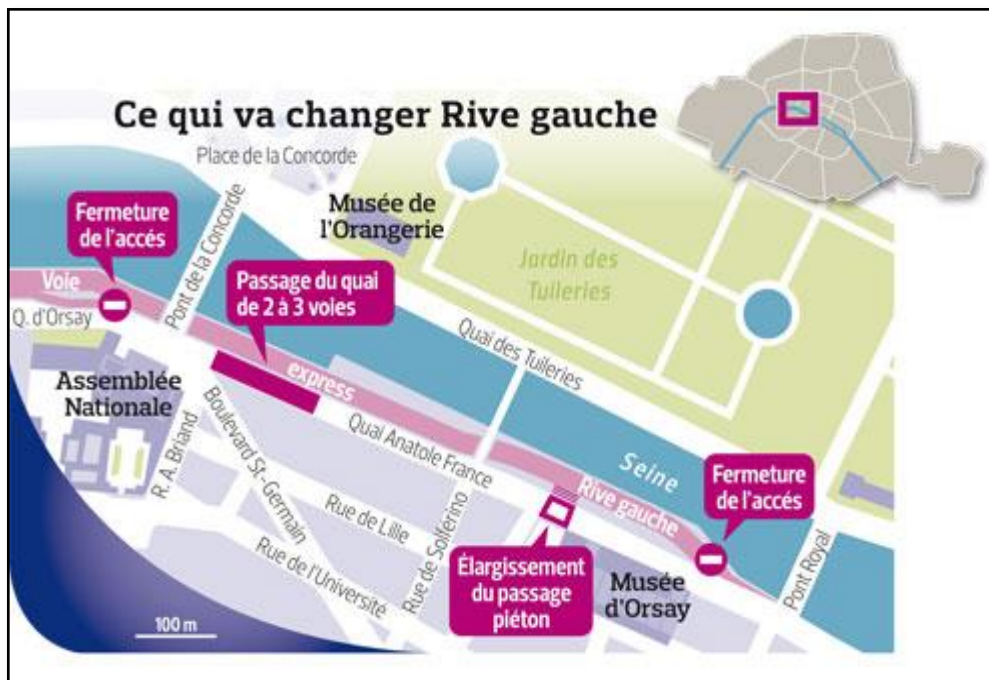


Fig.20 : plan du réaménagement de la voirie de la rive gauche de la Seine, source : [www.vallee-rive-gauche.fr](http://www.vallee-rive-gauche.fr)

Il existe une réelle volonté d'un développement Est-Ouest de la Seine. Elle s'appuie à la fois sur le développement du transport fluvial, la continuité de la promenade piétonne ainsi que sur l'amélioration des liaisons entre les espaces centraux et les parties en amonts et en aval. Ces espaces périphériques sont encore sous une emprise forte de l'automobile dont les axes de circulations viennent créer des ruptures encore difficiles remettre en cause.

### III. 5 Le programme du projet:

Le programme du « schéma d'aménagement et de gestion durables de la Seine et de ses berges » pour l'année 2006 consistait à

- créer une continuité des cheminements piétons et mixtes sur tout l'itinéraire.
- réaliser des aménagements cyclables,
- Implanter des traversées piétonnes sécurisées ouvrant les villes concernées vers la Seine.
- aménager des réseaux et des amarrages des bateaux-logements autorisés,
- aménager la route en boulevard urbain selon 3 variantes (deux files par sens de circulation ou une file et demie par sens de circulation avec bandes cyclables), avec carrefours à feux ou giratoire.
- proposer une offre de stationnement public répondant aux besoins locaux.

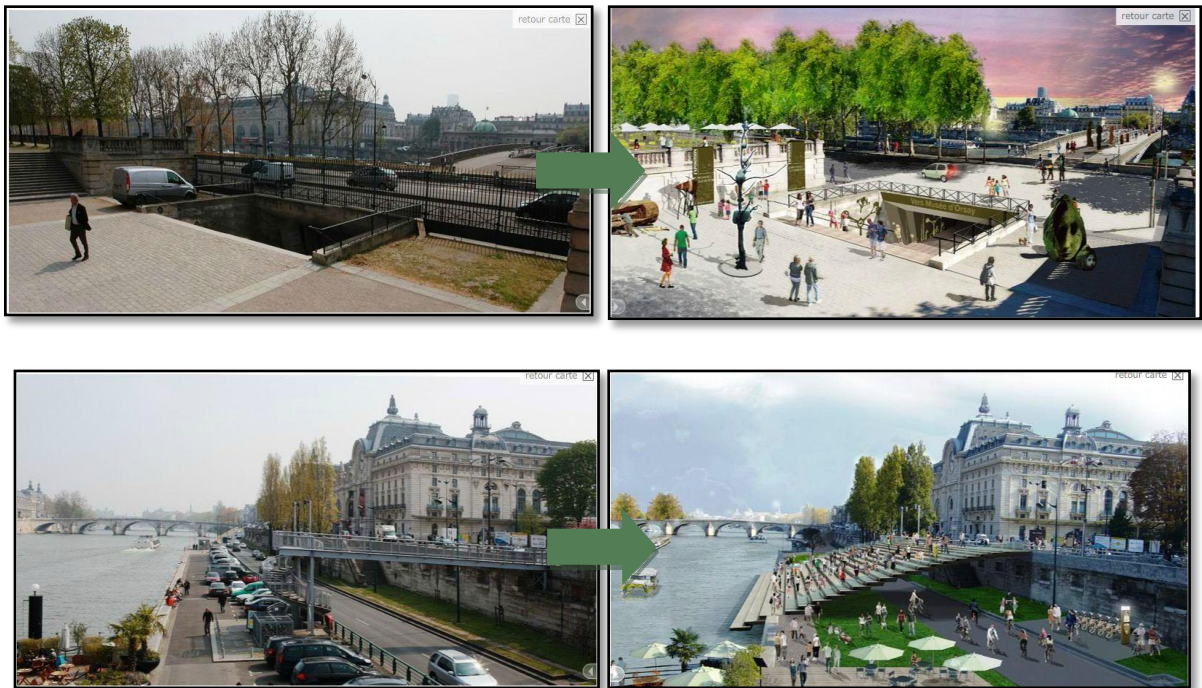


Fig21, 22, 23, 24 :vue des mutations en cours du projet de réaménagement de la rive gauche de la scène prévus pour 2015  
Source : [www.vallee-rive-gauche.fr](http://www.vallee-rive-gauche.fr)

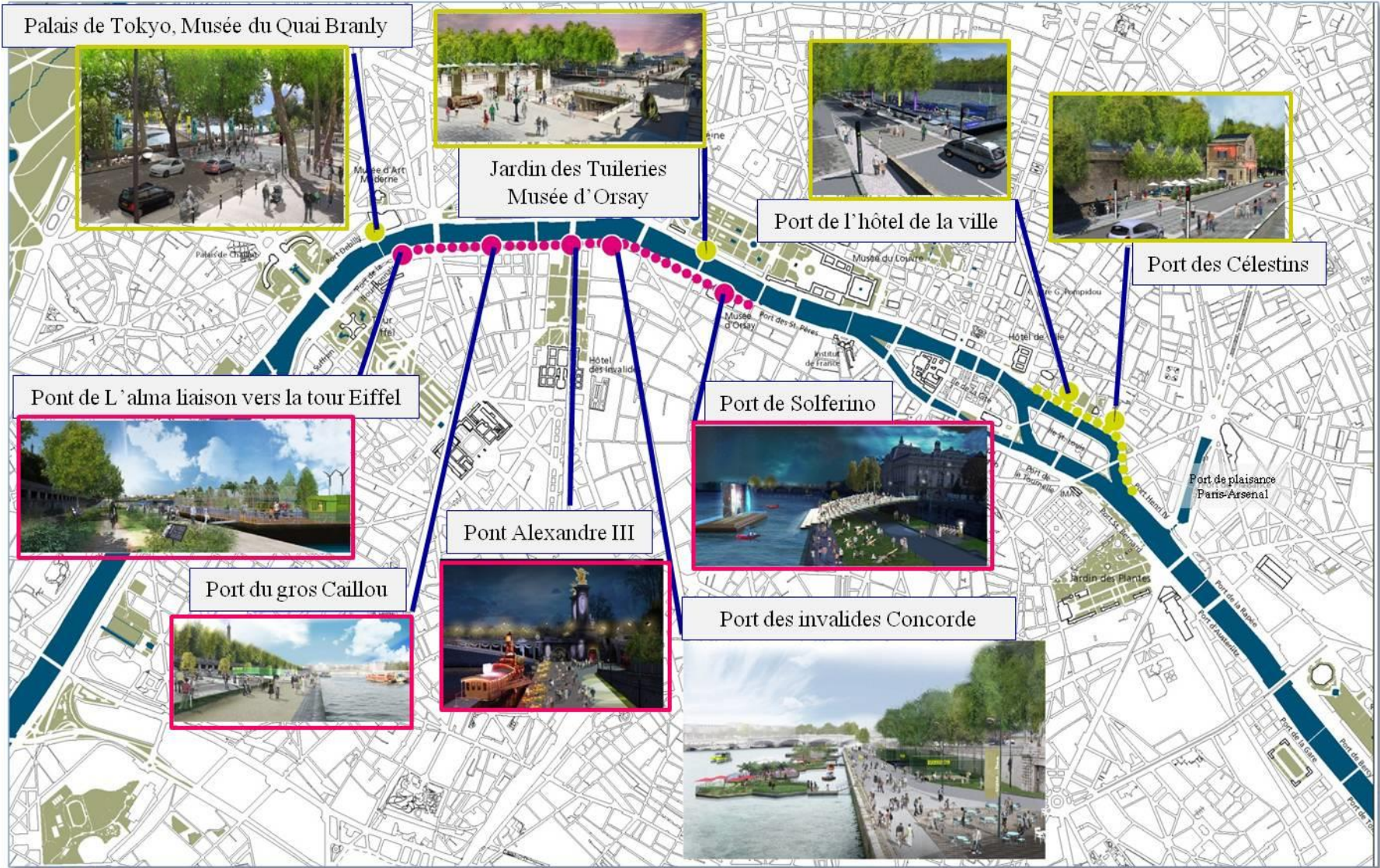
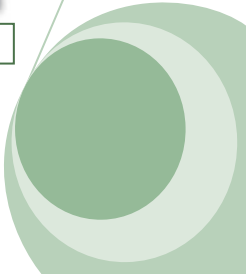


Planche 1: Schéma du programme tracés du projet de réaménagement de la rive gauche de la scène prévus pour 2015. Source: [www.vallee-rive-gauche.fr](http://www.vallee-rive-gauche.fr)



### III. 6 Les quatre paysages à distinguer :

A la fois frontière, site naturel majeur, refuge pour la faune, voies de transport, espace de loisir et de détente, les méandres engendrent plusieurs ambiances rythmés au long du parcours du fleuve dans les Hauts-de-Seine. Les berges du fleuve renforcent le caractère asymétrique de la vallée, elles sont végétales et spontanées sur la rive gauche et minérales et urbaines sur la rive droite<sup>38</sup>.

Quatre paysages sont à découvrir, à apprécier :

Le fleuve urbain : la reconquête des berges constitue à les traiter comme des lieux de promenade et de détente, en valorisant le tracé du fleuve dans le paysage urbain, en préservant le caractère naturel de ses berges et en protégeant les riverains contre les conséquences des inondations<sup>39</sup>.

Le fleuve nature : préserver et valoriser le patrimoine naturel que constituent le fleuve et ses berges passe par le développement de la vocation de nature des petits bras de Seine, des berges, des parcs. Cela consiste aussi à considérer l'écosystème fleuve dans toute sa richesse et sa dynamique.

Le fleuve propre : poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau du fleuve et lutter contre la pollution engendrée par les eaux pluviales. Les actions contre la pollution déjà engagées prévoient de supprimer à terme tout rejet direct d'eaux usées en Seine.

Le fleuve actif : le développement des activités économiques liées au fleuve, notamment le transport utilitaire de passagers et le tourisme fluvial constitue une composante essentielle du cadre de vie des habitants<sup>40</sup>.

### III. 6 Conclusion :

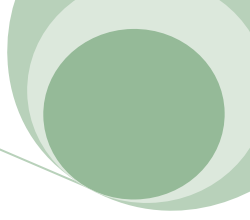
Dans ce projet, la Seine est considérée comme un espace « fondateur de la Capitale et de l'agglomération aujourd'hui en mutation et ouvert à de multiples usages ». Il est en effet un lieu de vie où se croisent des millions de personnes chaque année, et représente l'unique **corridor écologique** à l'échelle de la ville. Il existe d'ailleurs une réelle attente, de la part des usagers, de reconquête des voies sur berges que le projet cherche à promouvoir en favorisant le déplacement des personnes sur le fleuve et les berges et en améliorant la qualité de l'espace public.

---

<sup>38</sup> Conseil général des-Hauts-de-Seine, *aménagement des territoires*, juin 2008

<sup>39</sup> Ibidem

<sup>40</sup> Ibidem.



---

Chapitre IV :

La perception de « Oued El Harrach »  
dans le paysage Algérois

---

## IV. 1 Analyse séquentielle du projet d'aménagement de l'Oued El Harrach en cours:

### L'Analyse séquentielle : une approche liée à la perception :

Le réaménagement de l'oued El Harrach est en cours depuis maintenant quelques mois. Cependant, bien qu'il existe une norme commune en termes d'architecture et d'urbanisme, le paysage ainsi renouvelé se compose d'une succession d'unités paysagères plus ou moins bien raccordées, que nous allons aborder à travers l'analyse séquentielle proposés par Philippe Panerai.

Son travail est intéressant dans le cadre d'une étude sur les composantes du projet de réaménagement de l'oued El Harrach, car il permet de définir les différentes séquences et qui sont donc exclues du parcours des usagers.

- L'analyse séquentielle selon Philippe Panerai : est : « à la fois unité sémantique et découpage technique, la notion de séquence visuelle est directement issue du cinéma. Appliquée à l'architecture et à la ville, l'analyse séquentielle permet d'étudier les modifications du champ visuel d'un parcours. Elle réinterprète en l'appliquant à l'espace urbain les outils d'analyse proposé par les historiens de l'architecture marquée par la Gestalt<sup>41</sup>, notamment le couple parcours/but et le concept de succession spatiale emprunté à Dagobert Frey<sup>42</sup> »<sup>43</sup>.

Pour un observateur progressant selon une direction bien déterminée, ou un parcours étudié, peut le découpé en un certains nombres de séquences, chacune constituée par une succession de plans, dans lesquels le champ visuel est déterminé d'une façon constante, ou subit des modifications minimales. Chaque plan est susceptible d'être caractérisé. Le passage d'un plan à l'autre peut être décrit.

L'idée au fait, de l'analyse séquentielle consiste à isoler et reconnaître des dispositions schématiques codifiées d'une ou de plusieurs séquences et à les nommer. Le passage d'une séquence à la suivante peut se faire progressivement par quelques plans qui démontrent les séquences (voir page 46 et 47), cela engendre une superposition. Le découpage en séquences opéré selon une direction n'est souvent pas réversible. La comparaison des découpages

---

<sup>41</sup> La **Gestalt-thérapie**, est une psychothérapie qui vise à la résolution des troubles émotionnels et comportementaux par un travail sur les processus psychologiques et corporels de l'individu. Théorie d'analyse formelle apparue aux années 60.

<sup>42</sup> Dagobert Frey : historien de l'art d'une nationalité autrichienne (1883-1962)

<sup>43</sup> Philippe Panerai ; *Analyse urbaine* ; Editions Parenthèses à Marseille, octobre 2002 ; p: 37

obtenus à partir d'un même parcours effectué dans les deux sens met en évidence les éléments importants, ce qui permet de saisir la subtilité de certaines configurations.

Les parcours<sup>44</sup>, souvent utilisés et généralement connoté dans un sens à la fois favorable et pittoresque. Or le parcours n'est pas seulement la succession de péripéties touristiques, leur identification permet une première approche du paysage urbain qu'il est intéressant de comparer à ce que nous révèle l'étude de la croissance.

Les nœuds<sup>45</sup>, les points stratégiques dans le paysage urbain, soit convergence ou rencontre de plusieurs parcours, soit points de rupture ou points singuliers du tissu.

On mesure bien là toute la difficulté de l'approche visuelle qui relève à la fois d'une analyse objective des formes et des dispositions, et d'une perception dans laquelle le vécu social n'est jamais absent.

Nous allons, dans tout ce qui suit, procéder à l'application de cette méthode d'analyse sur notre cas d'étude, à savoir « Oued El Harrach ». Celui après sa perception en tant que contenu dans le paysage Algérois à travers une lecture macro-paysagère, puis en tant que contenant complexe à travers une seconde lecture micro-paysagère.

#### IV. 2 Oued El Harrach, un regard en arrière : (un bref historique) :

Un bordj isolé au milieu de broussailles incultes, à proximité d'un pont sur un oued au lit divaguant, tel était l'aspect de Maison-Carrée en 1830. Après l'occupation française, du fort d'El Kantara sur la rive droite de l'Oued El Harrach, cette région fut transformée en agglomération de plus de 40.000 âmes, la douzième ville d'Algérie vers 1950<sup>46</sup> et son peuplement n'est interrompu que par les crues périodiques de l'oued.



Fig. 25 : Maison-Carrée, le vieux pont, source : *Courrier de la Planète* n°89/90, Nadjet Aroua & Ewa Berezowska-Azzag, Dossier Méditerranée

<sup>44</sup> Pierre Francastel, *la figure et le lieu, l'ordre visuel du Quattrocento*, Paris, Gallimard, 1967.

<sup>45</sup> Kevin Lynch, *l'image de la cité*, Dunod, Paris, 1999.

<sup>46</sup> A. Huetz de lemps, *Histoire des villes de Mitidja : MAISON-CARREE*, dossiers Algériens, avril 1952.

A l'imminence du port, et à la croisée des routes et chemins de fer vers Alger, Maison-carrée favorise l'essor industriel de la ville. Notamment entre les deux guerres où de nombreuses usines fortement polluantes s'y établissent.



Fig. 26 : Maison-carrée, entrée des usines allaires, source : collection Idéale, P.S

Le développement de Maison-Carrée comme ville de résidence n'est pas moins important que son développement comme centre industriel. La ville, qui s'était primitivement blottie de chaque côté du pont de l'Harrach, a donc tendance à s'étaler largement, sous forme de lotissements et quartiers d'habitat collectif. Puis le territoire se

scinde en trois communes : El Harrach, Oued Smar et Mohammadia<sup>47</sup>.

L'histoire des inondations évoque des incidents qui se sont succédé à partir de 1846 à cause des crues de l'Oued El Harrach ou de l'un de ses confluent, Oued Djemaa et Oued Smar, et notamment les fortes pluies des montagnes<sup>48</sup>. Ainsi, l'étude d'inondabilité de l'Oued témoigne de facteurs, tel que la topographie quasiment plate du terrain ou sa faible perméabilité, permettant l'exposition de ce dernier aux risques cumulés d'inondation, érosion et pollution, particulièrement les communes situées à l'embouchure de l'oued.

#### IV. 3 Lecture macro-paysagère : la perception de oued el harrach à l'échelle de la ville d'Alger : « l'oued El Harrach comme contenant »

La lecture macro paysagère de « oued el Harrach » inclue une étude à l'échelle de la ville d'Alger et de son paysage urbain. Il s'agit d'une description globale du paysage, comme défini en (page 23), qui s'intéresse à la position de l'oued El Harrach dans le paysage algérois ; au rôle qu'il joue dans la perception du paysage et dans l'aménagement du littoral algérois.

<sup>47</sup> A. Huetz de lemps, *Histoire des villes de Mitidja : MAISON-CARREE*, dossiers Algériens, avril 1952

<sup>48</sup> Nadjet Aroua *CONTRIBUTION A L'ETUDE DE LA VULNERABILITE URBAINE AU RISQUE D'INONDATION DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE. CAS DE LA VALLEE DE OUED EL HARRACH A ALGER* ; Pr Ewa BEREZOWSKA-AZZAG ; Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) d'Alger, Laboratoire Ville, urbanisme et développement durable (VUDD).

Les deux poumons verts  
La Grande Promenade de la Baie  
Le collier de perles  
Les fenêtres vertes

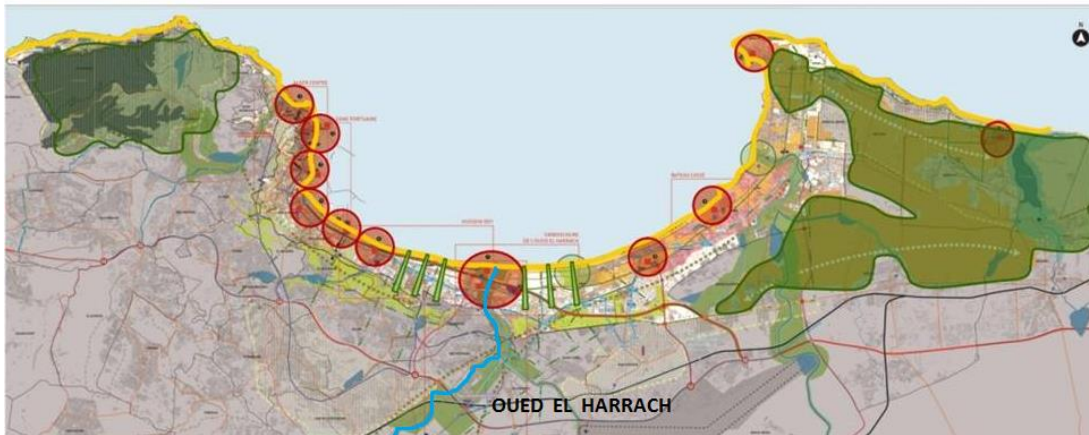


Fig. 27 : schéma de cohérence de la promenade avec localisation de l'oued El Harrach. Source : [www.bledco.com](http://www.bledco.com)

Oued el Harrach constitue un des principaux fleuves de l'Algérie, il traverse la ville d'Alger. Son bassin versant s'étant sur une superficie d'environ 1200 km<sup>2</sup>, et la population du bassin est de 3 millions d'habitants. L'oued entre au cœur de la wilaya d'Alger et parcourt 18.2km avant d'arriver à l'embouchure<sup>49</sup>.

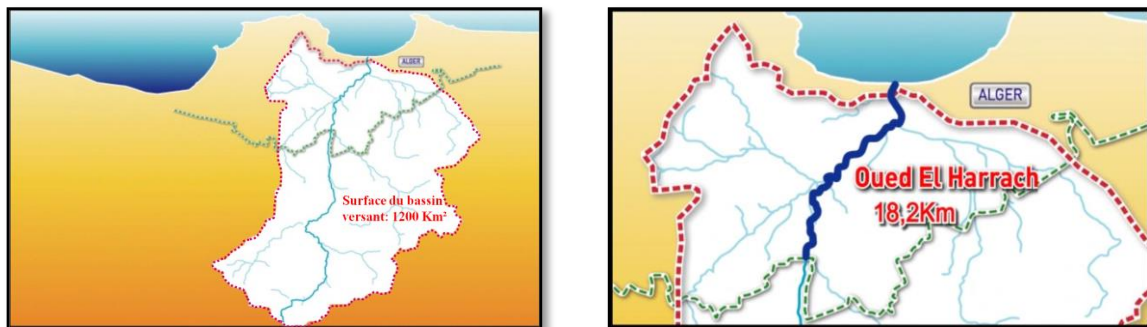


Fig. 28, 29 : vues sur le périmètre et le parcours de l'Oued El Harrach, source : photos établies par le bureau d'étude Algéro-Coréen maître d'œuvre du projet

Alors que l'oued El Harrach est sensé être le poumon écologique de la ville d'Alger, il perd beaucoup de ses fonctions à cause de la pollution de ses eaux dû à l'urbanisation ce qui menace la santé publique et engendre les risques d'inondations<sup>50</sup>.

L'oued El Harrach est composé de trois parties ;

- Cours amonts traversant la plaine de la Mitidja depuis Bougara et irrigue les zones agricoles tout autour ;

<sup>49</sup> <http://www.algerie360.com/projet-de-depollution-de-oued-el-harrach/>

<sup>50</sup> Informations prises de la direction d'hydraulique d'Alger, maître d'ouvrage du projet en cours

- Cours moyens traversant un important tissu urbain et industriel de Baba Ali et Baraki ;
- Cours avale traversant la zone industrielle de Gué de Constantine et El Harrach.



Fig. 30 : photo personnelle de l'oued du côté cours moyens

Oued el Harrach constitue un potentiel important dans la ville d'Alger ; sa position étant approximativement au milieu de la baie ;

pourrait apporter un grand équilibre dans l'aménagement urbain de la ville, et de pallier au grand déséquilibre que subit les deux pôles est/ ouest de la ville, depuis sa colonisation. D'où son intérêt dans le programme d'Alger éco métropole aux environs 2029<sup>51</sup>. Sa contribution au paysage algérois, étant par essence naturel et non pas bâti, peut être définie comme étant une rupture, à la fois physique et psychologique ; puis comme étant une limite d'une série de figures causées par l'urbanisation et la morphologie du site naturel.

#### IV. 4 Lecture micro-paysagère : la perception de Oued El Harrach à l'échelle du projet : « l'oued El Harrach comme contenu » :

Le projet d'aménagement de l'oued El Harrach, qui comprend trois lots, rentre dans le cadre de la mise en œuvre du schéma d'assainissement du Grand Alger. Tel que conçu, le projet vise la réduction des risques d'inondations, ainsi que la régularisation de l'écoulement des eaux et la protection du domaine public hydraulique. Il permettra aussi, une fois réalisé, de récupérer et de valoriser les surfaces urbanisables par la réalisation d'infrastructures d'habitat, de tourisme et de loisirs et de créer un plan d'eau à l'embouchure de l'oued<sup>52</sup>.

Conjointement, une étude d'aménagement de la baie d'Alger a été lancée par la wilaya. Le paysage actuel de cet oued sera complètement transfiguré, après réception du projet. Pour permettre une navigabilité de ses eaux, des travaux seront engagés et consisteront en l'abaissement du lit de l'oued sur 6 km. Le cours d'eau sera relativement navigable. L'accès y sera permis aux petites embarcations de loisir<sup>53</sup>.

<sup>51</sup>Informations prises de la direction d'hydraulique d'Alger, maître d'ouvrage du projet en cours.

<sup>52</sup> Ibidem.

<sup>53</sup> Ibidem.

Ainsi donc, le projet de dépollution de oued El-Harrach et l'aménagement de ses abords, confié un groupement algéro-coréen est destiné à traiter les eaux de l'oued sur 19 km à travers la réalisation d'une station d'épuration.

Le nouveau projet consistera aussi à aménager des aires de loisirs sur les deux rives du cours d'eau pollué depuis plusieurs décennies par les rejets des unités industrielles. Oued El Harrach est caractérisé par deux problématiques : celle de la pollution occasionnée par les rejets domestiques et les déchets industriels, et celle liée aux inondations.



Fig.31, 32, 33, 34 : futures vues panoramiques sur les différents aménagements autour de l'Oued El Harrach. Source : Informations prises de la direction d'hydraulique d'Alger, maître d'ouvrage du projet en cours

Comme solution, un schéma général d'assainissement a été mis en œuvre. Il consiste à canaliser les eaux usées à travers des collecteurs vers la station d'épuration de Baraki, déjà opérationnelle depuis 2009, et dont la capacité est de 900 000 équivalent habitants<sup>54</sup>.

Une autre action consistera à pomper les eaux épurées et les relâcher dans l'oued grâce à une station de refoulement. De même que cet Oued disposera de jardins filtrants, définis

<sup>54</sup> Informations prises de la direction d'hydraulique d'Alger, maître d'ouvrage du projet en cours.

comme des bassins de retenue d'eau favorisant l'évolution des plantes aquatiques. Jouissant d'une capacité d'absorption de l'azote contenu dans l'eau<sup>55</sup>.

Des actions de verdissement des espaces seront entreprises par la plantation de 300 000 arbres et 120 000 arbustes sur 300 hectares.

Comme infrastructures, il y aura 6 stades en gazon, 6 terrains de basket-ball, 4 de handball, des aires de jeux, une piscine, une marina en bois, des pistes cyclables et des pistes de jogging. Il y aura aussi 10 passerelles et des ponts pour piétons, aménagés pour des personnes à mobilité réduite. Ce sera le futur central Park d'Alger<sup>56</sup>.



Fig. 35, 36 : vues sur une perspective du corridor écologique que deviendra l'oued. Source : Informations prises de la direction d'hydraulique d'Alger, maître d'ouvrage du projet en cours



Fig. 37, 38: vues sur les espaces de loisir. Source : Informations prises de la direction d'hydraulique d'Alger, maître d'ouvrage du projet en cours

<sup>55</sup> Ibidem.

<sup>56</sup> Informations prises de la direction d'hydraulique d'Alger, maître d'ouvrage du projet en cours  
Fig. n : 27, 28, 29, 30 : Ibidem.



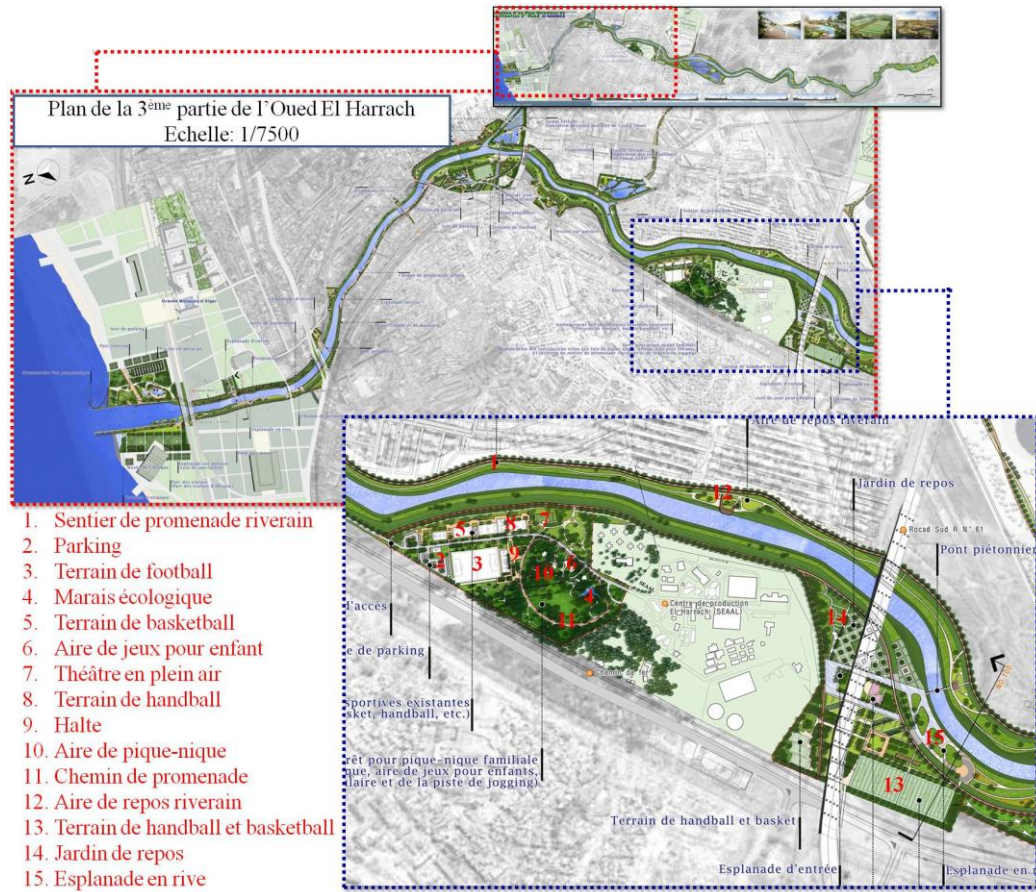
Planche 2: Plan directeur de requalification de la 1<sup>ère</sup> partie d'oued El Harrach, source: bureau d'étude Algéro-Coréen, maître d'ouvre du projet



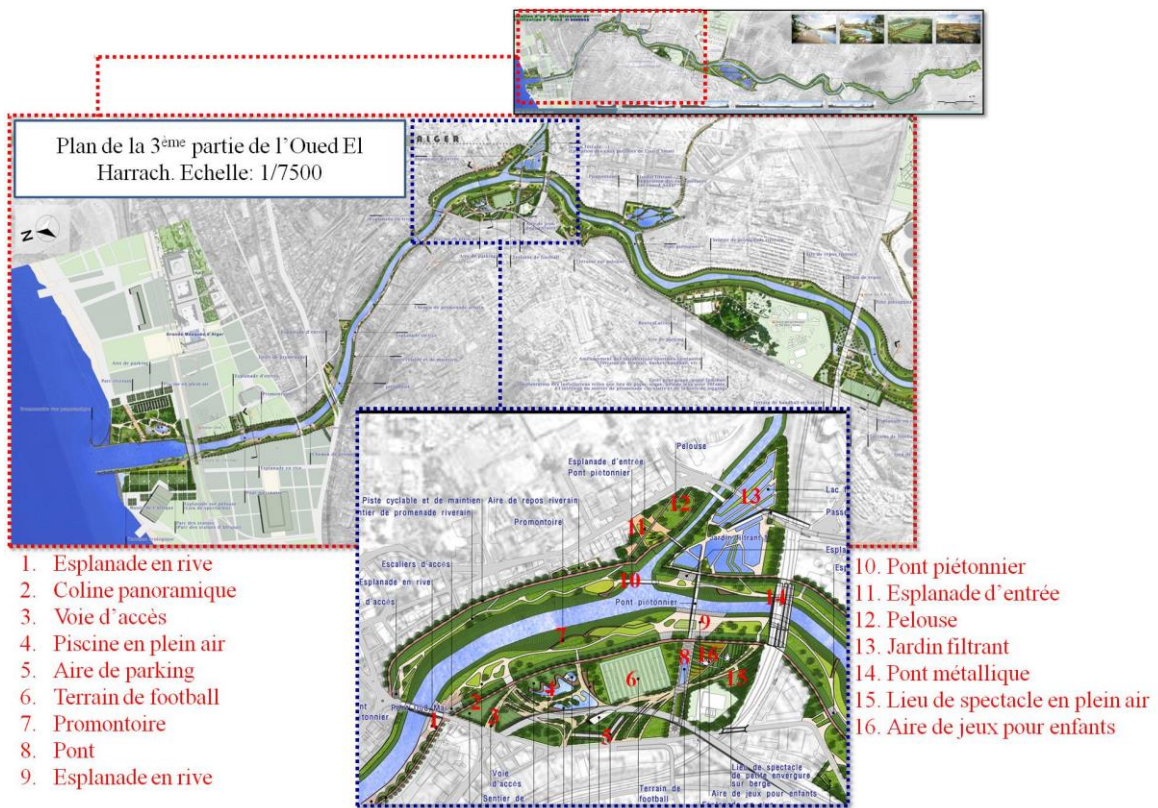




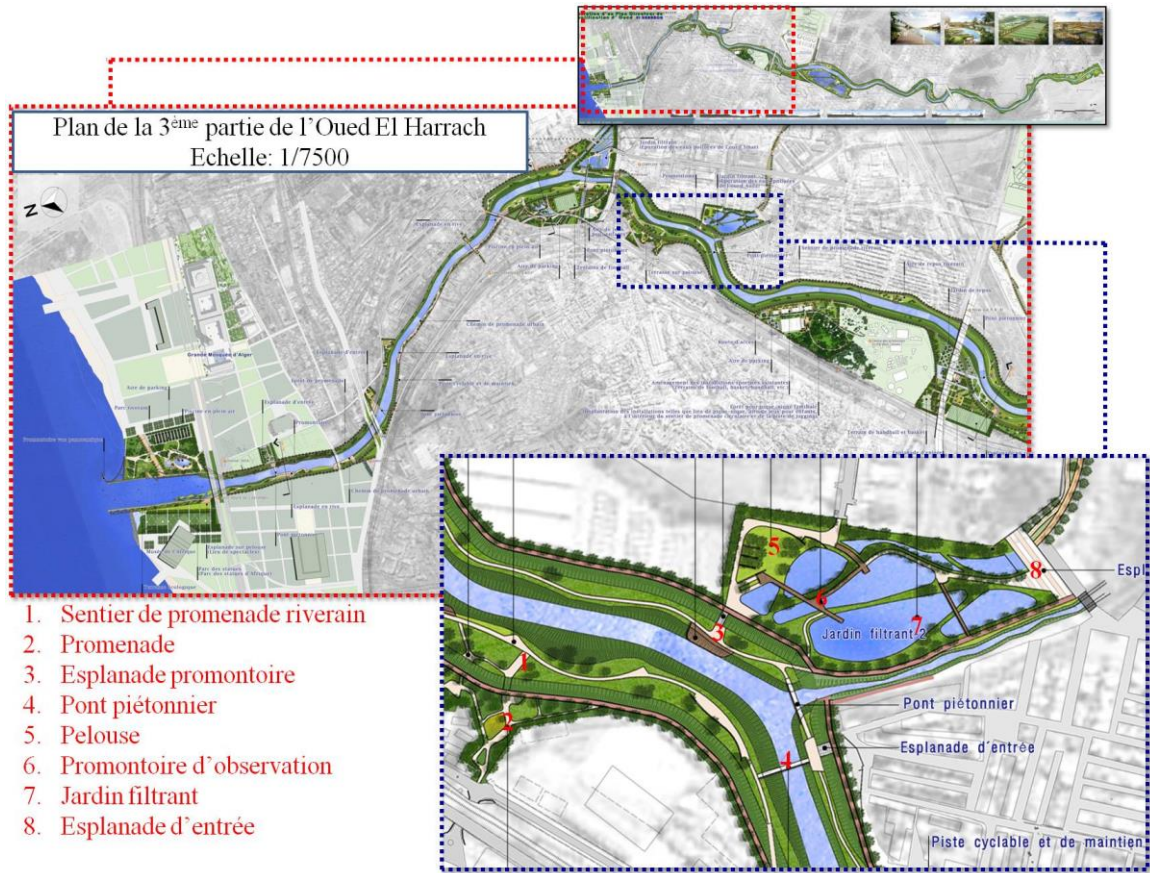
Planche 4: Plan directeur de requalification de la 3<sup>ème</sup> partie d'oued El Harrach, source: bureau d'étude Algéro-Coréen, maître d'ouvrage du projet



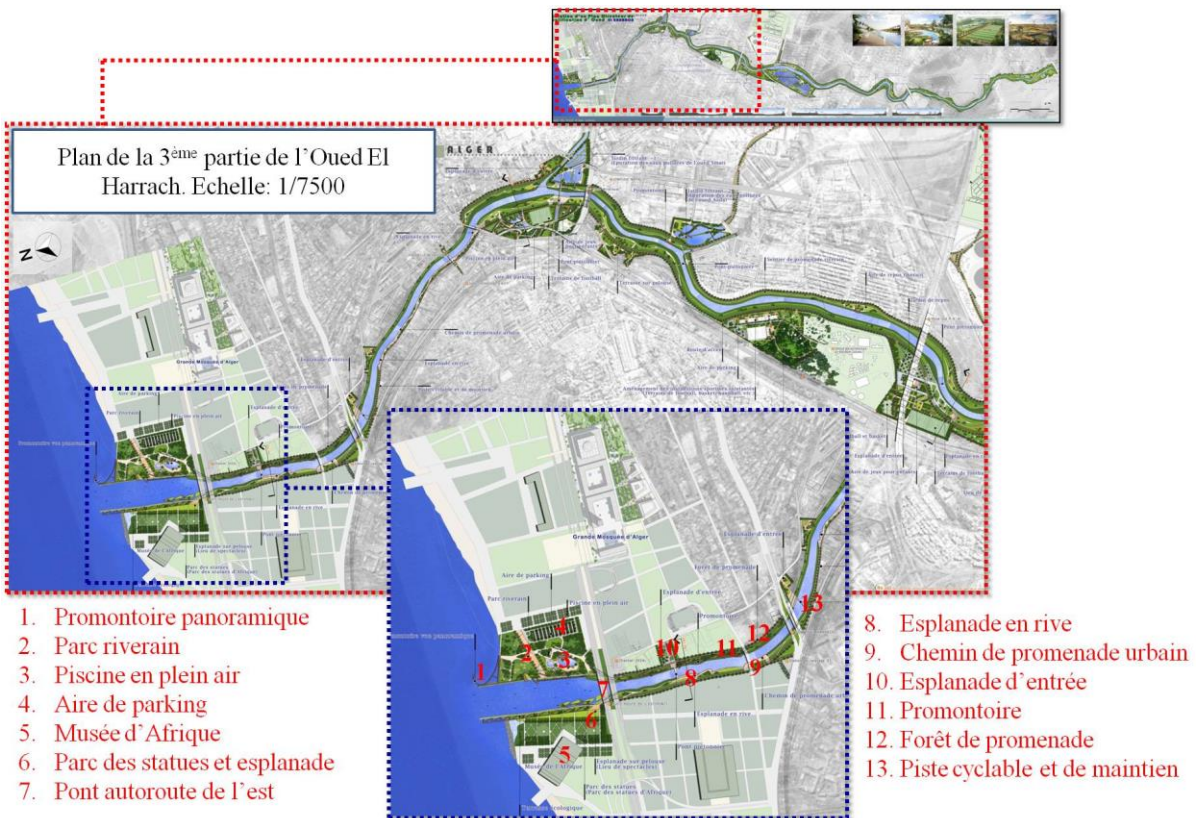
**Planche 5: Parc de sports et forêt de pique-nique familiales entours de la station de prise d'eau**



**Planche 6: Jardin filtrant à la confluence de l'oued El Harrach avec oued Aada**



**Planche 8: Jardin filtrant à la confluence de l'oued El Harrach avec oued Smar et terrain de football avec piscine en plein air. Source : bureau d'étude, maître d'œuvre du projet en cours**



**Planche 7: L'embouchure de l'oued El Harrach avec la mer donnant sur un parc riverain avec piscine en plein air, et le musée d'Afrique. Source : bureau d'étude, maître d'œuvre du projet en cours**

## II. 1 L'analyse séquentielle de l'oued El Harrach :

L'observation d'un paysage inclut une certaine subjectivité liée au point de vu de l'individu qui le regarde. Nous allons, à travers une analyse séquentielle de la 3<sup>ème</sup> partie de l'oued (la partie aval), jusqu'à l'embouchure, limiter ce biais et favoriser une meilleure objectivité.

Pour cela, nous allons adapter l'analyse des séquences à la perception paysagère, nous allons construire une carte à partir d'un plan du maître d'œuvre du projet, afin d'y reporter la figure du parcours de l'oued et puis un schéma codifié des différentes séquences.

Dans un premier lieu nous allons dessiner le parcours de l'oued El Harrach à la troisième partie. Nous verrons comment l'oued est dynamisé par des points forts du projet de réaménagement en cours. Nous procéderons également à mettre l'accent sur les différentes séquences de l'oued.

Ensuite, il nous semble important de tracer un schéma codifié de l'analyse séquentielle, sans oublier que cette dernière s'inscrit dans une approche paysagère à l'échelle locale du projet.

Enfin, on procédera aux commentaires, et à l'interprétation du schéma codifié et c'est pour nous l'occasion d'entamer une réflexion sur les modalités du retour au fleuve. Nous verrons quelles peuvent être les nouvelles perspectives du retour au fleuve.

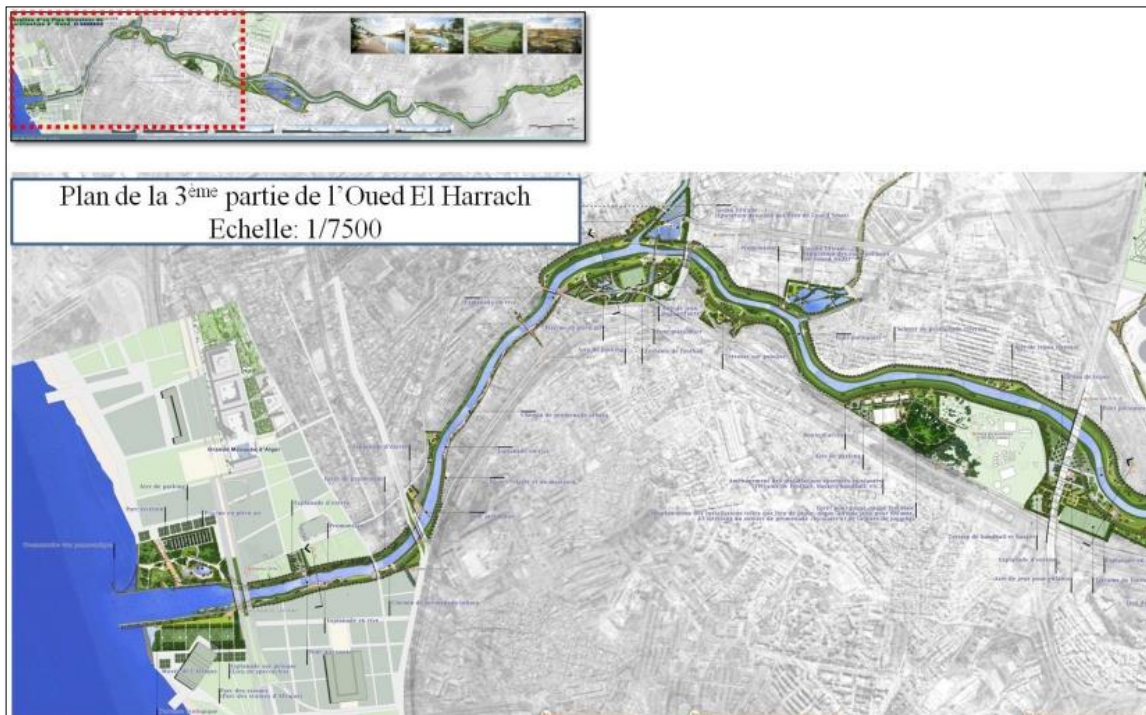


Fig. 39 : la 3<sup>ème</sup> partie de l'oued jusqu'à l'embouchure. Source : bureau d'étude Algéro-Coréen

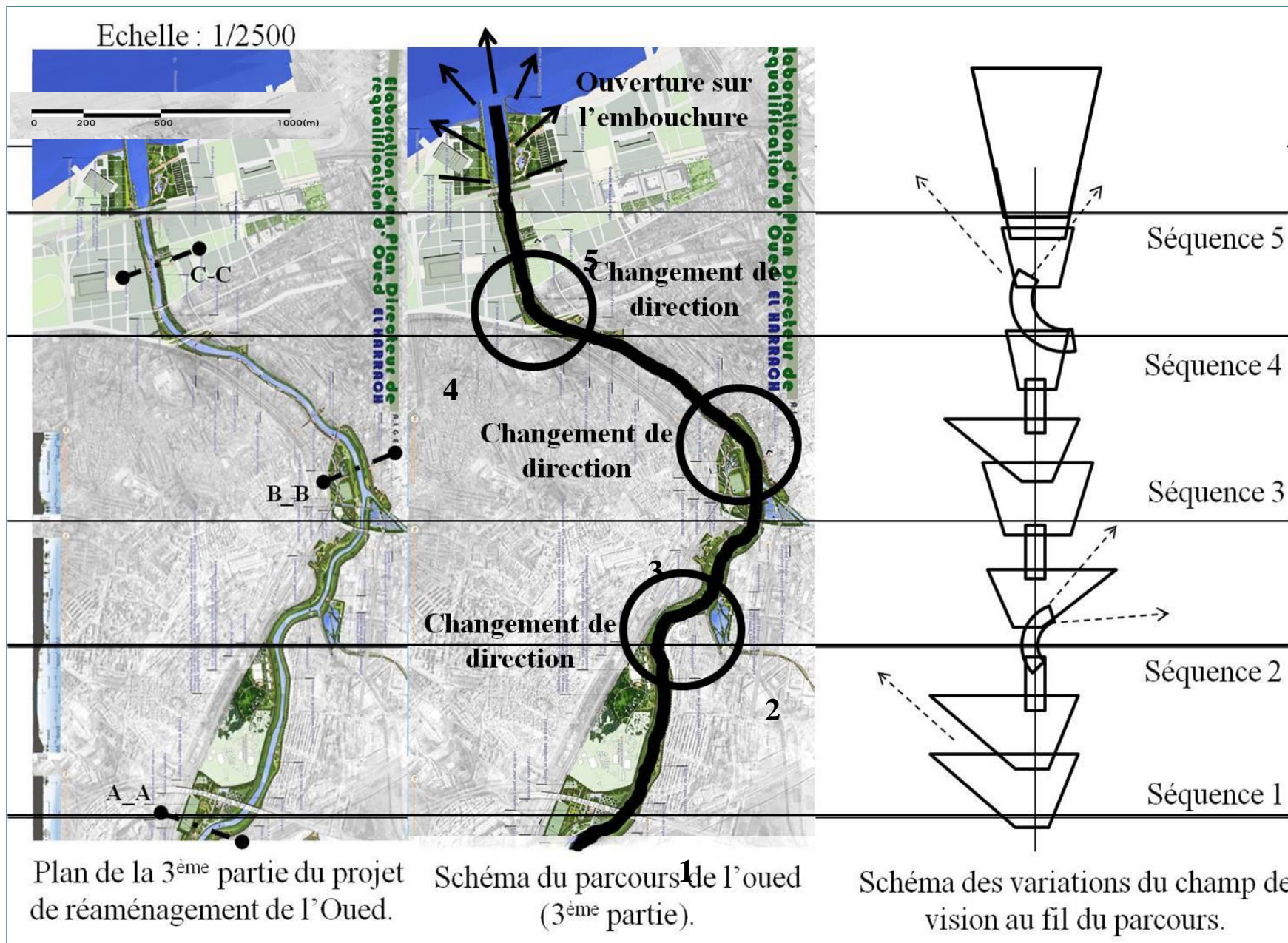
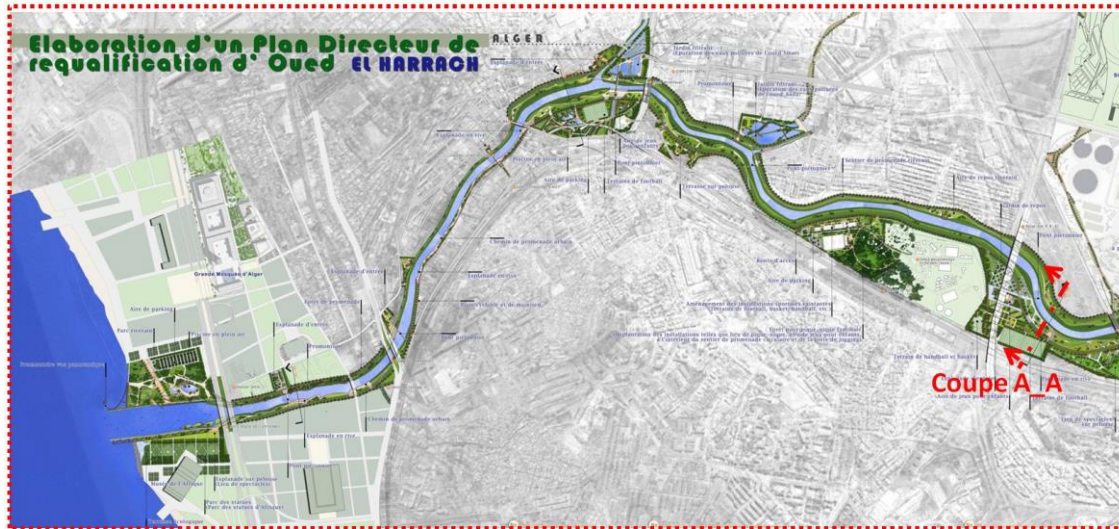


Planche 9: Analyse séquentielle de la 3<sup>ème</sup> partie de l'oued El Harrach



Coupes schématiques :



**Coupe A-A** : coupe à l'entrée des cours aval du tronçon du terrain de football prévu à proximité du pont de la route n.61. Un promontoire et une esplanade sur berge de part et d'autre de l'oued, à fort caractère paysager. Les parties, piste de maintien à droite et le parc à gauche influe fortement sur la perception générale. L'aspect vert est en partie préservé en hiver, par des arbres et des haies persistants. Sinon, le paysage varie globalement suivant les saisons, cela permet de rompre la tristesse du paysage dans le temps.

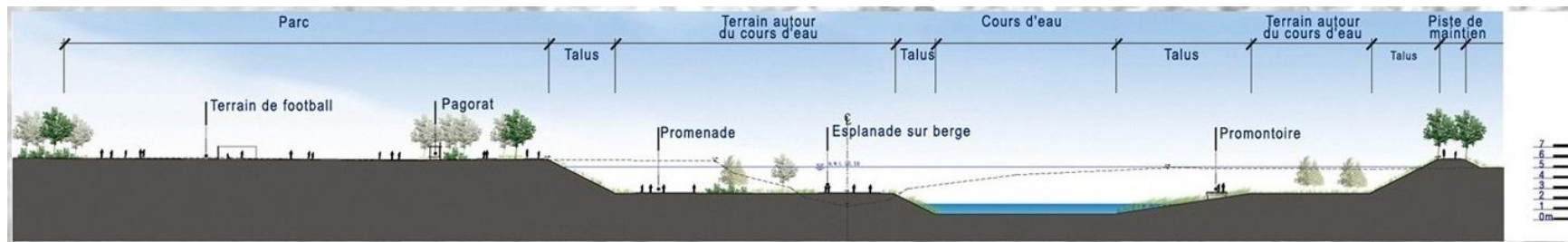
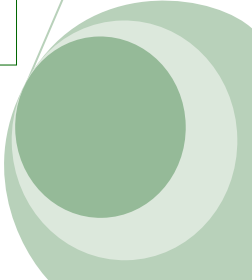
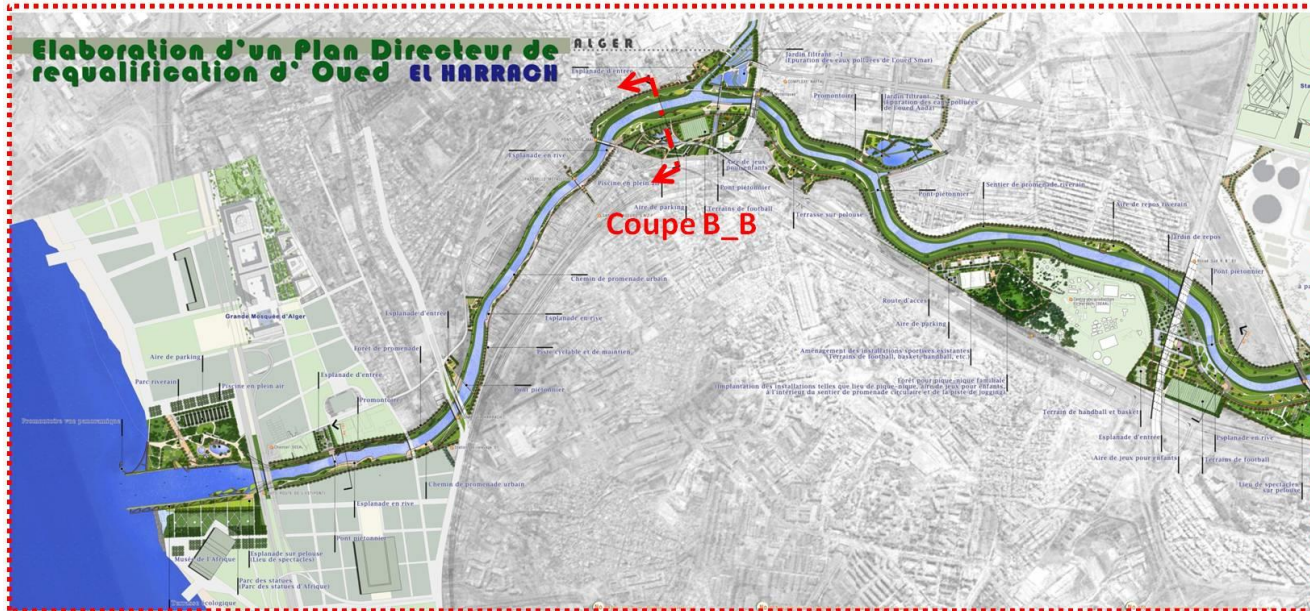


Planche 10: Coupe A-A illustrant le profil des berges de l'oued avec aménagement, source : bureau d'étude Algéro-Coréen





**Coupe B-B** : coupe sur le tronçon de la piscine en plein air prévue à la confluence avec l'oued Smar. Le bord droit est constitué, sur cette séquence, de sentier de promenade, talus et piste de maintien. A gauche, derrière le promontoire et le sentier de promenade, un terrain artificiel avec des arbres persistants masquant en grand les bassins pour femmes et adultes. Il s'agit des piscines en plein air garni de palmiers et des Sun Deck. Nous percevons aussi, des haies qui viennent hisser le décor, et le trajet devient de plus en plus agréable.



Planche 11: Coupe B-B illustrant le profil des berges de l'oued avec aménagement, source : bureau d'étude Algéro-Coréen

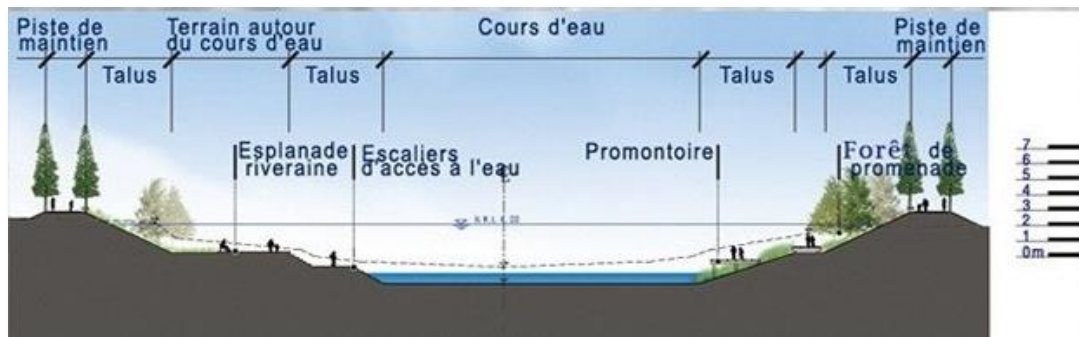
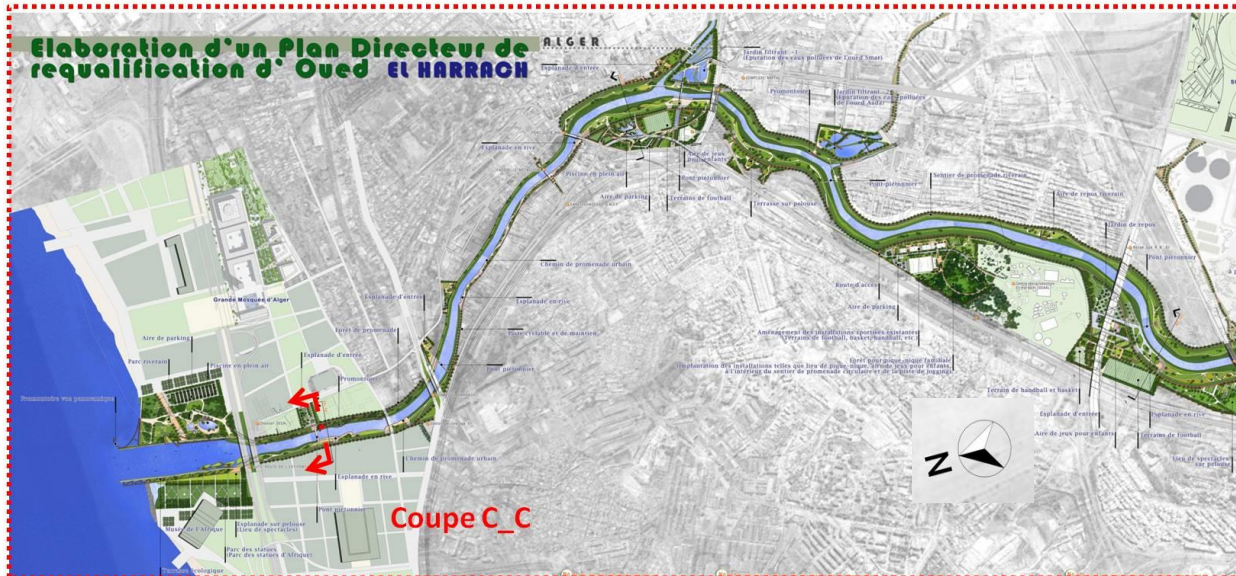


Planche 12: Coupe C-C illustrant le profil des berges de l'oued avec aménagement, source : bureau d'étude Algéro-Coréen

**Coupe C-C :** coupe sur le tronçon de l'esplanade riveraine prévue à proximité du pont à l'est de l'autoroute. Ici le parcours de l'oued gauche et un promontoire à droite. On remarque un rapport direct des riverains avec l'oued à travers les escaliers d'accès à l'eau. Les arbres au niveau des talus limitent le champ de vision, notamment en se déplaçant sur embarcation. Des plantations un peu plus loin à l'intérieur des parcelles des deux côtés transparaissent légèrement sur l'espace public. La végétation vient offrir un caractère à l'espace, tant dans les contrastes, les formes, les couleurs et les sensations olfactives.

## Interprétations de l'analyse:

Le découpage séquentiel précédent nous mène à l'interprétation suivante :

Séquence 1 : l'essor des cours avals : il s'agit dans cette séquence d'une Ouverture latérale gauche ; à travers un large champ de vision sur une esplanade en rive gauche. Derrière celle-ci, se trouve deux terrains de football, bordé de palmiers et d'arbres le limitant à droite. Voir fig. n 40. Cette séquence bénéficie d'un champ de vision étendu sur la forêt de pique-nique et le parc sportif visible depuis les sentiers de promenade sur berges à gauche, et limité à droite par un alignement d'arbres.

Séquence 2 : la deuxième séquence présente un changement de direction du parcours de l'oued. Identifié en tant que renvoi de la séquence créée par le jardin filtrant. A ce niveau, le champ de vision se trouve limité par un alignement d'arbres au long des sentiers de promenade riveraine. Deux ponts piétonniers viennent accentuer les voies de circulation Voir fig. n 41.

Séquence 3 : la 3<sup>ème</sup> séquence présente une Ouverture sur un large champ de vision ouvrant sur un jardin filtrant par la droite et une aire de jeu et un terrain de football à gauche. Voir fig. n 42.



Fig. 40 : Séquence n : 1 de la 3<sup>ème</sup> partie de l'oued.  
Source : bureau d'étude Algéro-Coréen



Fig. 41 : Séquence n : 2 de la 3<sup>ème</sup> partie de l'oued.  
Source : bureau d'étude Algéro-Coréen



Fig. 42 : Séquence n : 3 de la 3<sup>ème</sup> partie de l'oued.  
Source : bureau d'étude Algéro-Coréen

Puis, le champ de vision se tourne vers la gauche, sur une piscine en plein air, une esplanade fait son apparition d'où à droite, une piste cyclable bordée par des arbres.

Un peu plus loin, le champ de vision se limite à droite par un alignement d'arbres, et à gauche par une piste cyclable. Voir fig. n 43.



Fig. 43 : Séquence n : 3 de la 3<sup>ème</sup> partie de l'oued.  
Source : bureau d'étude Algéro-Coréen

Séquence 4 : un second changement de direction de l'oued : il s'agit dans cette séquence d'un renvoi du champ de vision aux forêts de promenade de part et d'autre de l'oued. Cette séquence, où les voies, pistes et lie sont moins étroits, la circulation est plus vite et le silence est moins présent. Voir fig. n 44.



Fig. 44 : Séquence n : 4 de la 3<sup>ème</sup> partie de l'oued.  
Source : bureau d'étude Algéro-Coréen

Séquence 5 : Quand à la 5<sup>ème</sup> séquence et dernière (celle de l'embouchure), il s'agit d'une ouverture. Elle se manifeste par un très large champ visuel ouvrant sur l'embouchure de l'oued avec la mer. Voir fig. n27.

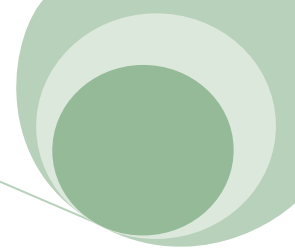
A ce niveau, on distingue un parc riverain à droite et le musée d'Afrique à gauche. Ici, le parcours qui produit des impressions toutes différentes de celle ressentie au part avant grâce au dynamisme de la navigabilité, notamment une sensation de liberté procurée par la distance et plus particulièrement par le promontoire panoramique. Voir fig. 28.



Fig. 45 : Séquence n : 5 de la 3<sup>ème</sup> partie de l'oued. L'ouverture sur le large. Source : bureau d'étude Algéro-Coréen



Fig. 46 : Séquence n : 5 de la 3<sup>ème</sup> partie de l'oued. Musée d'Afrique et parc riverain. Source : bureau d'étude Algéro-Coréen



## IV. 5 Conclusion :

---

L'analyse séquentielle de la 3<sup>ème</sup> partie de l'Oued El Harrach, nous a permis d'identifier les différentes séquences qui composent son parcours ainsi que leurs codifications.

Le parcours de l'oued comporte une diversité séquentielle considérable (ouverture, changement de direction, renvoi...). Ce qui lui procure une valeur paysagère importante aux deux échelles consécutives : locale et globale. Son évolution historique lui offre d'avantage un profil prospective positive, renforcé par le riche programme envisagé pour sa dépollution et son réaménagement.

Les profils des berges de l'oued démontrent le fort caractère paysager existant (voir les pages 51, 52, 53), ainsi, que la prise en considération des vues générales. L'opportunité de la présence des variétés de voies, large et étroite offre une meilleure répartition rendant agréable un déplacement à pied. Au sujet de la circulation automobile, nous remarquons les voiries éloignées des berges en continuité avec l'environnement urbain, cela permet d'obtenir un fort sentiment de sécurité, et réduire les nuisances sonores. Oued El Harrach constitue donc, un milieu par lequel on peut très bien percevoir les éléments paysagers participant à l'organisation des berges, il mêle un espace récréatif et culturel à un lieu scientifique.

Dans ce projet, l'oued El Harrach est considéré comme un espace fondateur de la capitale. Il sera en effet, à travers le projet en cours, un lieu de vie et de rencontre de milliers de personnes, et représentera **un corridor écologique à l'échelle de la ville**. Il existe d'ailleurs une réelle attente, de la part des usagers, d'une reconquête des voies, d'esplanades et de pistes sur berges que le projet cherche à favoriser en améliorant la qualité des espaces publics. En séquelle, il peut devenir un axe structurant au niveau de la ville, mais aussi pour les quartiers environnants.

L'oued El Harrach est l'un des axes importants du projet de réaménagement de la baie d'Alger. Ce projet à pour objectif de faire d'Alger une ville emblématique, cœur vivant de la nouvelle image d'un Alger renaissant.



---

## Chapitre VI : Conclusion générale

---

#### IV. 4 Conclusion générale :

Cette recherche de Master s'inscrit dans une problématique d'actualité. Elle vise à identifier des outils de lecture et d'appréhension du paysage et de sa perception. En empruntant cette épreuve, nous avons rencontré la question de corridor écologique, une dimension omniprésente dans les discours d'aujourd'hui liés à la protection de l'environnement et au développement durable.

Nous avons conjugué nos efforts pour dominer les questionnements liés au paysage à travers une étude de cas. Cette éventualité nous a permis de signaler une carence, à savoir la marginalisation des villes de leurs fleuves, oueds, rivières ou canaux. Et puis de marquer la réconciliation de leurs espaces urbains avec cet élément de nature qu'est l'eau. Aucune étude ne saurait expliciter cette orientation mieux que ce paradigme; celui qui tient compte de la perception paysagère des éléments naturels; où nous avons tenté son exploration à travers la perception de « Oued El Harrach » dans le paysage Algérois.

Le déroulement de cette recherche a combiné une série d'investigation théorique. Celle-ci fut entamée par des élocutions conceptuelles évoquant le paysage, ses types et ses données abstraites. Ces données abstraites comme la couleur, le mouvement, la densité et la viscosité sont essentielles pour reconnaître les substances matérielles du paysage et introduire la sensation portée sur les rythmes du paysage. Parallèlement aux rythmes, les échelles du paysage nous ont mené vers deux échelles intéressantes pour notre étude de cas, notamment l'échelle macro-paysagère et l'échelle micro-paysagère, que nous avons utilisées pour la lecture de l'oued comme contenu du paysage Algérois, puis comme contenant des différentes substances du projet de réaménagement en cours.

L'articulation théorie-application s'est effectuée à l'aide d'une étude d'un exemple étranger, afin de noter la tendance du retour au fleuve dans la ville, par le biais du paysage (le réaménagement des berges de la seine, à Paris en France).

L'analyse séquentielle que nous avons adoptée, s'inscrit dans une approche purement paysagère. Elle nous a permis d'étudier les modifications du champ visuel du parcours de l'oued El Harrach. Ce parcours se coupe en un certain nombre de séquences, dans lesquelles, il faut reconnaître les dispositions schématiques codifiées du paysage, puis de les nommer avec exactitude. En effet, l'oued est constitué de cinq séquences comme suite: l'essor des cours aval est marqué par une ouverture latérale gauche. Un peu plus loin, nous notons un changement de direction du parcours de l'oued. Une troisième séquence présente une ouverture sur un large champ de vision. Un second changement de direction accentue, dans la

4<sup>ème</sup> séquence, un renvoi du champ de vision aux forêts de promenade. La 5<sup>ème</sup> et dernière séquence se manifeste par une ouverture du champ de vision sur l'embouchure de l'oued et la mer.

### "Oued El Harrach": d'un espace marginalisé à un lieu au cœur de la ville

L'Oued El Harrach réclame ses droits, il revendique sa place en tant qu'élément structurant dans le développement urbain de la ville d'Alger. Néanmoins, ce dernier conserve son caractère symbolique fort et demeure une ligne de repère fondamentale pour l'orientation et la perception paysagère.

Après avoir appliqué l'analyse séquentielle au projet de réaménagement de l'Oued au cours, on pourrait vouer qu'en effet ce dernier peut être un fleuve saint qui contribue à la valorisation de l'image de la ville. Il peut s'inscrire dans une philosophie de corridor écologique. Ceci se traduit sur le fait que le projet de réaménagement de l'Oued El Harrach sera le projet de renaissance, de réanimation et surtout l'outil d'amélioration de l'environnement de l'oued. Manifestement, la dépollution de l'Oued El Harrach, le réaménagement de ces berges, et le retour d'Alger à son fleuve contribue à valoriser l'image de cette dernière, et l'inscrire dans une perspective touristique et scientifique à travers le développement du concept de corridor écologique. Il s'agit au faite, de réinscrire l'oued longtemps oublié dans un tissu urbain, il s'agit aussi de « paysager » les bordures de cette rivière, de la revitaliser en créant une biodiversité écologique et paysagère. Enfin, de restaurer un paysage fluvial.

Cependant, d'après le maître de l'ouvrage du projet durant l'entretien, il ne suffit pas simplement de réaliser le projet, ni de réussir toutes les installations, mais il est très important de sensibiliser le grand public pour qu'il adhère la nouvelle image de l'oued, ainsi du paysage d'Alger. Ce projet revendique une attention particulière du grand public, et de ses usagers. En effet, l'analyse séquentielle révèle l'obstination du projet d'aménagement sur un fond délicat, qui n'est autre que l'oued. Ce dernier témoigne d'une grande souffrance à travers plus d'un siècle.

### "Oued El Harrach" demeure un lieu dépendant de ses usagers !

Le paysage de l'oued El Harrach est à présent, compris comme espace géographique composé de substances en interaction. Il possède des qualités émergentes, tout en étant lui-même élément d'un ensemble plus vaste (échelle globale), ce qui fera que les riverains auront envie de sortir de leur lieu privé pour se rendre dans un lieu extérieur commun. Néanmoins,

les berges aménagées constituent une vitrine de la ville et de ses convives. Cela nous incite à une réflexion sur le comportement des usagers vis-à-vis ce lieu qui demeure agréable, mais délicat en même temps; et qui nécessite un entretien régulier et une attention particulière. L'auteur Richard Sennett précise que « *la rue n'est pas à prendre comme un élément passif du décor construit, mais le révélateur des rencontres, des échanges et des circulations... parce qu'elle n'est pas neutre que certains s'évertuent à la neutraliser justement, en la géométrisant ou en lui attribuant une seule fonction, au détriment des autres* »<sup>57</sup>. La valorisation de ce lieu représente des enjeux multiples pour la ville et le développement social, économique et urbain.

Le projet de réaménagement de « Oued El Harrach » s'inscrit dans une optique de valorisation paysagère, il met en évidence l'importance que la société attribue au cadre de vie. « *La conception écologique de la ville voit dans la mobilité une donnée fondamentale du fait urbain. « la ville, c'est le mouvement ». Et même des lents, des rapides, des périodiques et des irréguliers et des flâneries. La ville est une architecture de mouvements* »<sup>58</sup>.

#### Du rôle des usagers et des fréquentateurs

Il existe plusieurs acteurs qui contribuent au développement de cet espace, ils sont :

Le piétonnier : La présence de regroupement d'individus sur les quais représente en soit une animation qui génère de l'attractivité. Le maintien d'une densité de population joue un rôle d'attractivité qui donne envie à d'autres de les rejoindre. En règle générale les gens n'ont pas envie d'aller là où il n'y a personne. De plus il existe une norme sociale qui pèse sur les individus, qui pousse à la reproduction des pratiques en vigueur. Ainsi la présence de piétons sur les rives, en mouvement, à l'arrêt, seuls ou en groupe, va inciter d'autres gens à les imiter. Cela favorise une appropriation du lieu.

Les sportifs : Le citoyen sportif n'a plus besoin comme c'était le cas dans les sports classiques d'être dans un lieu prévu à cet effet pour faire du sport, il peut débiter sur-le-champ, sans avoir besoin de matériel sophistiqué, il n'est plus contraint d'être inscrit en début d'année à un club pour se revendiquer adepte de la pratique sportive. L'habitant se crée une nouvelle relation à sa ville en pratiquant les berges comme un terrain de sport. De plus les sports de plein air rajoute de la qualité à la ville en y apportant des scènes de vie métissée, de

<sup>57</sup> Sennett Georges, *La ville à vue d'œil*, Plon, 1992

<sup>58</sup> Martin Hofstetter *Mémoire de DESS en développement urbain, gestion des ressources et gouvernance Espace(s) public(s) une esquisse*, soutenu à la faculté des géosciences et de l'environnement de Lausanne en 2006 p°35 sous la direction d'Antonio Da Cunha, <http://doc.rero.ch>

l'animation, c'est une façon de s'approprier l'espace urbain sous un angle particulier et à une vitesse différente de celle de la marche.

Les commerçants : leur présence est indispensable pour faire vivre les berges tout au long des quatre saisons. Enfin, pour augmenter l'attractivité des berges, les bateaux doivent faire preuve d'un important travail de communication et d'une qualité de programmation.

Ce travail permet d'atténuer à la froideur des quartiers périphériques et de donner aux berges une identité festive et sociale favorisant le déplacement des personnes jusqu'à ces espaces marginaux.

### Un regard vers l'avenir ...

Les bords de l'oued génèrent plusieurs autres types d'activités, à savoir la promenade, la contemplation, s'asseoir, boire, manger en plein air, regarder, pratiquer les activités menées sur l'eau : canotage, aviron, activités directement liées à l'eau et qui se pratiquent sur les rives: pêche, promenade en bateau. C'est ces nouvelles pratiques qui peuvent donner à la ville un air de bon vivre. Sur des berges plus qu'ailleurs, il est possible de mettre à disposition des espaces de jeux, des haltes, des points rencontres, des activités nautiques, des aires de pique-nique. De tels équipements ouvrent des villes à de nouvelles pratiques, à de nouveaux horizons. L'un des premiers critères de la qualité de ces berges, et la sécurité qui y règne. Son manque de gestion serait la porte ouverte aux actes d'incivilité, de vandalisme entraînant l'insécurité. Des lieux non entretenus donnent en effet l'impression d'une absence de contrôle, d'un abandon du site par l'autorité publique. Plus les berges bénéficieront d'un entretien régulier, d'une attention particulière pour assurer leur suivi, plus elles conserveront leur attrait. Comme il a été souligné au colloque sur les Fleuves des villes : « *des quais sont éternels au regard de la durée d'une vie humaine. Il importe donc que de tels aménagement publics soient conçues en fonction des besoins de demain plutôt que de ceux d'hier, qu'elles répondent au mieux aux besoins et aspirations de l'ensemble de la population et qu'elles répartissent de la façon la plus efficace possible une ressource rare, l'accès et l'usage de l'eau.* »<sup>59</sup>

Pour conclure, nous voulons s'arrêter sur le fait que cette recherche de master a constitué une sorte de voyage, ponctuée d'apprentissages et d'épreuves. Cet abord, nous a procuré un bonheur vrai, celui d'accéder à l'univers de la pensée enthousiaste qui encourage de nouveaux mouvements, s'affranchie de nouvelles perspectives en témoignage de notre sensibilisation, nous écouteurs des besoins de l'humanité, du lieu et de la nature.

---

<sup>59</sup> Colloque international ; *Fleuves de ville* ; Paris du 20 au 22 mars 2003 source : [www.eausecours.org](http://www.eausecours.org)

#### v. 4 Bibliographie

1. Bachelard. G ; « *L'eau et les rêves : essai sur l'imagination de la matière* », éditions José Corti, Paris 1942.
2. Bethmont. J ; « *Les grands fleuves* », Armand Colin, 1999
3. Caulet. C et Cottier. V ; « *Paysage, approche, découverte et interprétation* ». Ferme Enfance de l'Arc jurassien, 1999.
4. Younes. C et Paquot. T ; « *philosophie ville et architecture la renaissance des quatre éléments* », Edition la découverte, 9 bis rue Abel Hovelacque.
5. Schulz. C N ; « *Genius Loci, paysage ambiance architecture* », éditeur Pierre Mardaga.
6. Conseil général des-Hauts-de-Seine, aménagement des territoires, juin 2008
7. Domon et Falardeau (eds) ; « *Méthodes et réalisations de l'écologie du paysage pour l'aménagement du territoire* ». Polyscience publications inc, Morin Heights, Canada, 2005.
8. Francastel. P ; « *la figure et le lieu l'ordre visuel du Quattrocento* », Gallimard, Paris 1967.
9. Genest. E. et Moisan. G ; « *La méthode du paysage pour les projets de lignes et de postes d'Hydro -Québec* » 1995.
10. Giordani. J-P ; « *le Corbusier, territoire, paysage, et plan urbain* » ;
11. Guide pédagogique, *Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement*, septembre 2005.
12. Huet de lemps ; « *Histoire des villes de Mitidja : Maison-Carrée* », dossiers Algériens, avril 1952.
13. Kahn. L ; « *Silence et lumière : actualité d'une pensée* » ; éditions du Linteau, 1996.
14. LAICHE. M ; « *Alger et la problématique de la métropolisation* », 49ème Colloque de l'ASRDLF : Industrie, Villes et régions dans une économie mondialisée, Maître - Assistant, Doctorant, et Djamel Si-Mohammed, Maître de Conférences, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie.
15. Larrère. R, & Larrère. C, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, éditions Aubier Paris 1997.
16. Lynch. K ; « *l'image de la cité* », Dunod, Paris, 1999.
17. « *Les fondements de l'architecture du paysage* » Edition de la Martinière, 2007.
18. Lévy. J, Lussault. M, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, édition Belin Paris 2003

19. Pichon. M, *Esthétique et épistémologie du naturalisme abstrait avec Bachelard : rêver et peindre les éléments*, Le Harmattan 2005.
  20. Aroua. N ; *Contribution à l'étude de la vulnérabilité urbaine au risque d'inondation dans un contexte de changement climatique. Cas de la vallée de Oued El Harrach à Alger*; Pr Ewa Berezowska-Azzag ; Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) d'Alger, Laboratoire Ville, urbanisme et développement durable.
  21. Panerai. P ; « *Analyse urbaine* » ; Editions Parenthèses à Marseille, octobre 2002.
  22. Pinchemel. P, *le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Éditions Belin, 2003.
  23. Pinchemel. P. & Pinchemel. G ; « *La face de la terre : éléments de géographie* ». Armand Colin Paris 1992.
  24. Renzo. P Building Workshop 1966\_2005
  25. Revue « *Vies de villes* », un hors-série au plan stratégique d'Alger (2009-2029), hors-série n° 3
  26. Rougerie. G. & Beroutchachvili. N ; « *Géo systèmes et paysages : bilan et méthodes* », Armand Colin, Paris1991
  27. Sennett. G ; *La ville à vue d'œil*, Plon, 1992
  28. Yi-Fu Tuan *Espace et lieu, la perspective de l'expérience* ;
  29. Droz. Y, Miéville. V ; « *La polyphonie du paysage* », Lausanne, édition presses polytechniques et universitaires romandes, 2005.
- Site Web :
30. [www.algerie360.com/projet-de-depollution-de-oued-el-harrach/](http://www.algerie360.com/projet-de-depollution-de-oued-el-harrach/)
  31. [www.bledco.com](http://www.bledco.com).
  32. [www.eausecours.org](http://www.eausecours.org)
  33. [www.futura-sciences.com/fr/definition/corridor-ecologique/](http://www.futura-sciences.com/fr/definition/corridor-ecologique/)
  34. [www.Larousse.fr](http://www.Larousse.fr)
  35. [www.lerobert.com](http://www.lerobert.com)
  36. [www.vallee-rive-gauche.fr](http://www.vallee-rive-gauche.fr).
  37. [www.tsa-algerie.com/divers/projet-de-depollution-de-oued-el-harrach/](http://www.tsa-algerie.com/divers/projet-de-depollution-de-oued-el-harrach/)

## VI. 3 Annexe :

### VI. 3. A Outils pour la conservation du paysage :

De nombreux outils législatifs ou techniques ont été mis en place pour favoriser la prise en compte des paysages dans les politiques d'aménagement des territoires.

#### 1. Des outils législatifs :

- Loi du 2 mai 1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Cette loi a été intégrée au code de l'environnement.

- Loi de protection des abords de monuments historiques (loi du 25 février 1943). Elle complète la loi de 1913 sur la protection des monuments historiques. Dès qu'un site est classé monument historique au titre de la loi de 1913, la protection de ses abords s'applique immédiatement et automatiquement.

- Loi paysage du 8 janvier 1993 relative à la protection et à la mise en valeur des paysages. Elle renforce la prise en compte du paysage par modification de certaines procédures de planification de l'espace et de contrôle de l'utilisation des sols: volet paysager du permis de construire, possibilité d'identifier les éléments du paysage à protéger dans les Plans d'Occupation du Sol, compatibilité des documents d'urbanisme avec les orientations et les mesures des chartes des Parcs Naturels Régionaux.

- Loi Montagne, s'appliquant sur les territoires soumis à une forte pression touristique. Elle permet de traiter le paysage, et plus largement l'environnement, comme un élément important de l'aménagement.

Enfin, deux lois qui indirectement favorisent la conservation des paysages :

- Loi n°85/729 du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en œuvre des principes d'aménagement des espaces naturels sensibles. Cette loi identifie la compétence des départements pour la mise en œuvre d'une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles, boisés ou non. Elle autorise les départements à lever la Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles. Cette taxe est prélevée sur les permis de construire et est réservée pour la protection et l'aménagement de ces sites.

- Loi du 10 juillet 1976 : cette loi instaure une procédure de protection des sites d'intérêt scientifique. Elle permet de protéger des espaces souvent particuliers et de qualité, même si l'objectif initial est la protection des milieux naturels (loi de protection de la nature).

## 2. Des outils contractuels :

On distingue des outils visant à maintenir les pratiques et activités à l'origine des paysages à préserver...

- Les mesures agro-environnementales (MAE). Issues de l'Article 19 du Règlement de Développement Rural (règlement CEE 797/85), il s'agit d'un système d'aides pour les agriculteurs ayant des pratiques agricoles favorables à la protection de l'environnement et des paysages.

- Les Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) (Loi d'Orientation Agricole du 9 juillet 1999) ont ensuite remplacé les mesures agro-environnementales. Les CTE permettent aux agriculteurs de répondre aux attentes de la société civile en matière de qualité des produits, d'environnement et de qualité des paysages.

Comme dans les MAE, l'agriculteur se voit rémunérer pour des mesures en faveur de l'environnement, de la qualité des produits et des paysages mises en œuvre sur son exploitation.

Les CTE ont été remplacés par les Contrats d'Agriculture Durable (CAD) depuis le 22 juillet 2003.

- La prime à l'herbe (règlement CEE 2078/92) a également un effet bénéfique pour la préservation du cadre de vie et de l'environnement. Elle vise à stopper le retournement des prairies en faveur des terres arables ou leur abandon. Elle permet de lutter contre le défrichement des parcelles les moins productives et contre l'extension des terres arables, évitant ainsi la banalisation et l'uniformisation des paysages.

- Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) sont des syndicats mixtes s'établissant sur des territoires fragiles, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé. Les PNR constituent des outils privilégiés pour la mise en œuvre d'actions en faveur du paysage puisque la préservation des paysages est souvent au cœur des chartes.

... et des outils visant la protection et la valorisation directe des paysages :

- Le plan paysage définit les moyens d'action qui permettent de sauvegarder, de réhabiliter et de mettre en valeur les paysages, par une réflexion partenariale pour établir des moyens de gestion au quotidien.

- Les chartes paysagères : ce sont des démarches volontaires privilégiant un engagement contractuel entre des partenaires qui s'engagent dans une démarche globale de gestion du paysage et de maîtrise de l'occupation de l'espace à une échelle intercommunale.

Une charte paysagère s'élabore en 3 étapes :

- connaître le paysage (identité, spécificité) et son évolution (dynamique),

- définir un projet paysage,
- s'engager sur des objectifs et des moyens fixés dans la charte paysagère.

Bien d'autres directives, lois et règlements sont favorables à la préservation des paysages, de façon plus ou moins indirecte. C'est le cas notamment des réglementations sur les milieux naturels, la faune et la flore. Citons, par exemple la directive « oiseaux » (n° 79/409 et 92/43) et la directive « Habitats » du 21 mai 1992 qui ont pour objectif de former un vaste réseau européen d'espaces naturels d'intérêt communautaire, pour les écosystèmes, la faune et la flore qu'ils abritent (réseau NATURA 2000)<sup>60</sup>.

---

<sup>22</sup>Guide pédagogique, Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement, Septembre 2005

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme

*Entretien dans le cadre du Master en architecture*

---

*La perception de Oued El Harrach  
dans le paysage Algérois*

---

**Laboratoire Architecture et Environnement**

La recherche porte sur l'oued El Harrach et sur son rapport avec l'homme. Plus particulièrement, comment le perçoit-il dans le paysage Algérois? Nous estimons votre participation dans cette enquête, vous, maître d'ouvrage du projet de réaménagement de l'Oued, en faveur de nous aider à l'accomplissement de ce travail.

Préparé par :

Mlle. DAOUDI Sara

Etudiante en 5<sup>ème</sup> année d'architecture

Préparant un master recherche en qualité

environnementale et paysagère

Encadré par :

Mme. ADLI-CHEBAIKI Leila

Maitre assistante EPAU

Doctorante LAE

Diplômée 2013

1. Vous êtes le maître d'ouvrage du projet de dépollution et de réaménagement de l'Oued

2. A votre avis, l'image de l'oued a-t-elle un impact sur la perception du paysage Algérois ?

Oui



Non



Si oui, comment ?

Une image négative, pour tous les Algériens, qui dit Oued El Harrach dit Alger, sa réputation est très mauvaise, c'est pour ça qu'on a un enjeu majeure de changer cette image, cette réputation.

3. Abordant maintenant le projet de dépollution et de réaménagement de l'oued, est ce que vous pouvez me parler un peu du programme ?

Alors, le projet s'intitule le projet d'aménagement avec deux phases : une hydraulique et une paysagère. Dans la 1<sup>ère</sup>, on va élargir, recalibrer et reprofiler les berges et le lit. Dragage de sédiments sur 3 km à partir de l'embouchure. Installation de jardins filtrants dans les zones de conflits avec les autres oueds. Installation d'une station d'épuration à Baraki et 2 dans la zone industrielle. Une station d'alerte d'inondation d'eau ou de pollution. Dans la 2<sup>ème</sup>, il va y'avoir l'implantation d'espaces verts gazonnés, des arbres et arbustes, des pistes cyclables et piétonniers, des airs de jeu pour enfants, aussi des infrastructures (stades, 2 piscines à ciel ouvert) jet d'eau esplanade pour s'asseoir, et navigabilité sur 3 km, 19 ponts et passerelles sur 18.2 km.

4. Et pour le calendrier ?

Les délais du projet sont arrêtés pour 2015, sur une période de 42 mois, mais sur le terrain c'est une autre histoire puisque il existe beaucoup de contraintes qu'on ne peut pas prévoir.

5. Est-ce qu'il y'a eu une vision participative des usagers avant l'élaboration du projet ?

Un questionnaire pour connaître les besoins des usagers

Oui

Non

6. L'image de l'Oued délaissé demeure dans les pensées des usagers, pensez-vous que l'idée du projet pourrait-elle changée cette image avant le projet lui-même ?

Bien sur, avec les moyens de sensibilisation aujourd'hui. Prenons comme exemple l'exposition actuelle au siège de la wilaya, les gens sont de plus en plus conscients de ce qui se fait dans leur pays, et puis, maintenant il y'a des maquettes, des représentations en 3 dimensions qui permettent aux gens de s'en rendre compte et de faire leurs propres idées de ces projets.

7. L'Oued El Harrach est considéré comme un axe stratégique dans la capitale, mais son image dérange depuis tant d'années, pourquoi le projet vient maintenant ?

Bonne question, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Ceci dit, pourquoi maintenant ? Pour des raisons économiques mais aussi techniques. Economique, puisque il nous a fallu un budget assez important pour financer un projet pareil et il n'était pas disponible vu qu'il y avait beaucoup de projet plus prioritaires, et technique comme le projet est immense, on a commencé par l'étude et puis on le fait par étapes, la réalisation de la station d'épuration d'eau par tranches, et l'étude d'assainissement actualisé à chaque fois !

8. En fin, vous qui êtes le maître d'ouvrage, qu'espérez-vous de ce projet ?

En premier lieu atteindre notre objectif, et puis l'adhésion de la population, parce qu'après la réalisation du projet, c'est difficile de l'entretenir et de le gérer sur tout qu'on va ouvrir les berges pour la population, il n'est plus question de rompre le lien entre l'oued et les riverains. Et sur tout respecter les délais tracés du projet, par exemple il n'y avait aucune station d'épuration en 2005 et en 2010 on arrivé à 3 stations d'épuration, c'est comme même un grand pas.

Merci de votre précieuse collaboration.